PROJET
CENTRE SOCIAL

Association HORIZONS JEUNES

Brumath

Septembre 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION **3**

LE TERRITOIRE **4**

1. La typologie du territoire 4
2. L'analyse des données statistiques 11

LES MODALITES D'ELABORATION DU PROJET **15**

1. Le calendrier 15
2. Le pilotage 16
3. La concertation des habitants 16
4. Les partenaires associés 16
5. Le bilan des actions réalisées 17
6. La réorganisation stratégique des actions de l'association 22

LE REGARD SUR LE TERRITOIRE **24**

1. Le point de vue des habitants et des partenaires locaux 24
2. Le point de vue des parents sur les activités d'Horizons Jeunes 28
3. Le point de vue d'Horizons Jeunes 30

LE PROJET **32**

L'animation globale et de coordination

1. Les besoins identifiés 32
2. Les axes prioritaires du projet 33

L'animation collective familles **35**

1. Les besoins identifiés 35
2. Les axes prioritaires du projet 36

LES PARTENAIRES **38**

LES RESSOURCES INTERNES **41**

1. Le fonctionnement de la vie du centre 41
2. L'organigramme de la structure 42
3. Les ressources humaines 43
4. Le plan de formation pluriannuel 44
5. Les moyens matériels 44

INTRODUCTION

L'association Horizons Jeunes œuvre pour la jeunesse depuis des années dans une démarche d'éducation populaire et citoyenne. Elle permet non seulement à la jeunesse locale de s'épanouir dans les différents temps de loisirs qui lui sont proposés mais elle lui permet également de se construire et de développer sa propre personnalité au travers des actions menées.

Les actions de l'association sont essentiellement orientées vers le public enfant et adolescent de 8 à 15 ans. Cependant il est primordial pour l'association d'associer les habitants du territoire et plus particulièrement les familles dans un processus de coéducation et de développement de la vie sociale. Notre structure doit être un facilitateur de rencontres et doit prendre en compte les demandes et les initiatives des usagers pour leur permettre d'agir dans leur environnement.

Pour donner du sens à ses actions, l'association s'attache à défendre des valeurs partagées qu'elle exprime dans son projet pour favoriser :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- le développement des liens sociaux
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- la participation active des habitants dans la vie locale.

Le projet de l'association a été élaboré en associant les usagers à l'identification de besoins, en collaborant avec les partenaires locaux et en organisant un travail en interne, ce qui a permis de définir une stratégie de développement et d'organisation des actions de l'association.
La réalisation de ce nouveau projet social est le fruit d'un travail échelonné sur les deux dernières années. Il tient compte du bilan des actions que nous avons réalisées et il fait également ressortir la nécessité pour l'association de renforcer les liens avec les familles. Les administrateurs de l'association ont validé, lors d'un conseil d'administration, le souhait de développer des actions en direction des familles et par la même occasion de solliciter un agrément « Animation Collective Famille » auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce dernier nous a été accordé pour une durée d'une année et il fait l'objet d'une demande de renouvellement dans le présent projet.

Notre intention est d'harmoniser les deux secteurs d'activités en nous appuyant sur notre expérience de l'animation globale et en y associant l'animation collective pour les familles. Ce projet a pour ambition de prendre en compte toute la dimension éducative centrée sur l'individu tel que nous l'avons décrit dans notre projet éducatif et d'accoler ce projet à un projet de société contribuant à renforcer les liens familiaux, à améliorer la qualité de vie et l'environnement social de chacun.

LE TERRITOIRE

1. La typologie du territoire

La Composition de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Née officiellement le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes de Bischwiller et environs, de la Région de Brumath, de la Région de Haguenau et du Val de Moder, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH), avec 96 000 habitants, devient la 4ème intercommunalité la plus importante d'Alsace, la 10ème dans le Grand Est.

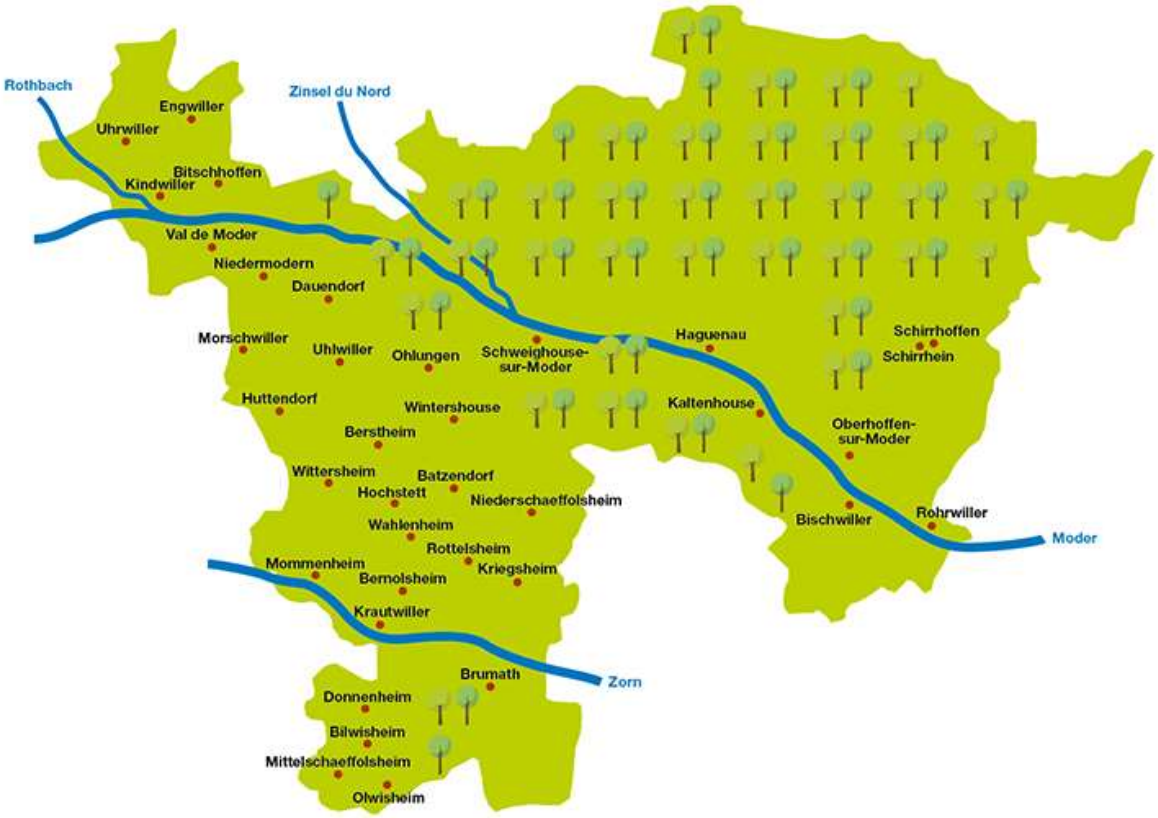

La Communauté d'Agglomération de Haguenau est composée d'un réseau de villes moyennes et de communes rurales, rassemblant au total 36 communes. L'ensemble ainsi formé répond à une cohérence géographique, administrative et économique.

- 95 472 habitants
- 396 km2 (25 km du nord au sud et 34 km d'est en ouest)
- 44 000 emplois
- 8 500 entreprises

La Communauté d'agglomération et ses compétences

La Communauté d'Agglomération de Haguenau exerce plusieurs compétences :

- Le développement économique et l'aménagement du territoire
- Le cadre de vie
- La sécurité et la solidarité
- Les équipements (uniquement les équipements gérés par les anciennes communautés de communes et les équipements d'intérêts communautaires).

À la suite de la fusion, la Communauté d'Agglomération a également repris toutes les compétences des quatre Communautés de Commune mais uniquement dans leur ancien périmètre respectif (c'est notamment le cas pour les compétences dans le domaine de la voirie et de la gestion d'équipements culturels et sportifs). Ainsi, le passage en Communauté d'Agglomération ne modifie en rien les missions exercées et les services rendus à la population.

Par délibération du Conseil communautaire du 12 octobre 2017, les élus ont exprimé la volonté de doter le territoire d'une compétence jeunesse intitulée « Coordination, accompagnement et animation d'actions en faveur de la Jeunesse ».

La Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est donc engagée dans la définition et la mise en œuvre d'un Projet Territorial de la Jeunesse (PTJ), construit sur la base d'un diagnostic partagé, des particularités du territoire, d'une réflexion et d'une démarche partenariale.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ce PTJ, le conseil communautaire a lancé un appel à projets aux acteurs du territoire et mis en place des contrats d'objectifs et de moyens, entre la CAH et les associations jeunesses et socioculturelles qui proposent des activités et des animations sur les anciens territoires du Val de Moder et de la Communauté de Communes de la Région de Brumath dont l'association Horizons Jeunes.

La Communauté d'Agglomération de Haguenau ne s'est pas dotée de la compétence de l'action familiale qui reste donc une compétence des communes du territoire. Cela aura pour incidence que les actions futures de l'association Horizons Jeunes liées à l'action familiale se concentreront à l'échelle de la commune de Brumath. Néanmoins les services proposés resteront accessibles aux familles des communes avoisinantes.

L'association Horizons Jeunes

L'association Horizons Jeunes, créée en août 1998 sous l'ancien nom « Commission Jeunes », a son siège au 13 place Geoffroy Velten à BRUMATH. Elle œuvre dans l'animation socio-éducative et s'inscrit dans le champ de l'éducation populaire. Elle est également affiliée à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace.

À son origine, elle avait pour mission de développer des actions d'animations en direction des jeunes ne fréquentant aucune structure associative. Par la suite, elle a étendu ses actions vers un public plus large allant de 3 à 20 ans en développant notamment des services périscolaires et des accueils de loisirs.

Depuis la nouvelle restructuration des services liée à la fusion des quatre Communautés de Communes, l'association s'est vue recentrer son action auprès d'un public pré-adolescent / adolescent.

Le territoire d'intervention de l'association reste identique à celui de l'ancienne Communauté de Communes en raison de la proximité des différentes communes et de la scolarisation au collège de Brumath d'un grand nombre de jeunes habitant le territoire. Un travail transversal avec l'ensemble des acteurs de la Communauté d'Agglomération de Haguenau est recherché.

La cartographie du secteur de Brumath

Au 1er janvier 2020, la population légale du territoire de Brumath s'établit à 16 182 habitants, répartie comme suit :

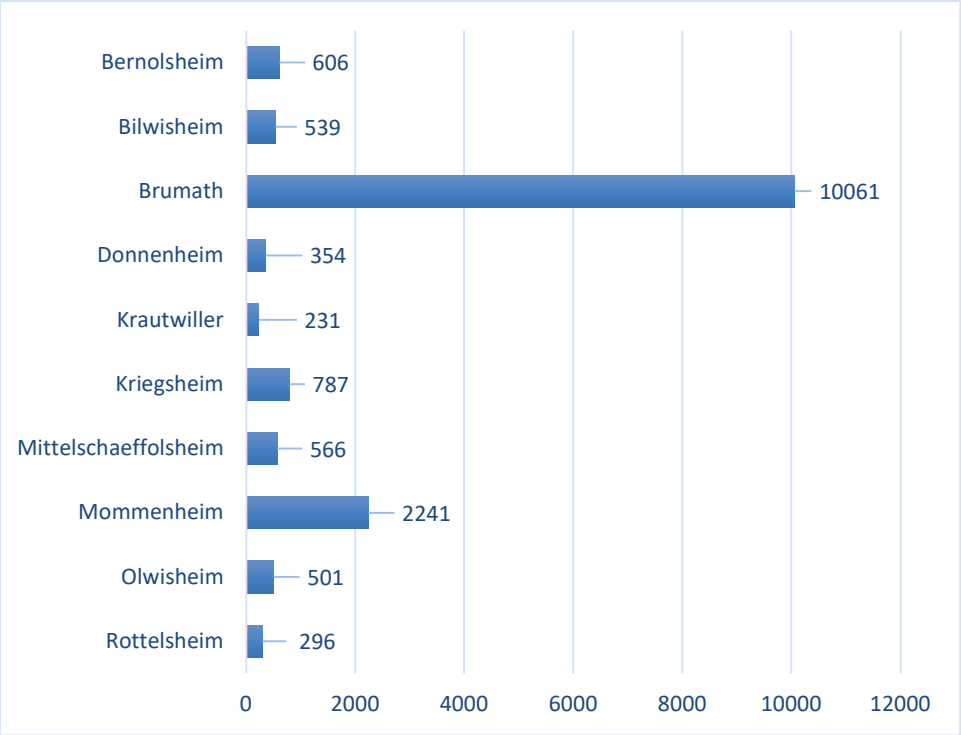

La population de jeunes 6 à 17 ans représente 13% de la population totale, soit un nombre de 2750 dont 1347 à Brumath.

Les caractéristiques de l'environnement du territoire de Brumath

1. La situation

La situation du territoire de Brumath est privilégiée par sa proximité avec l'Eurométropole de Strasbourg et par son rattachement à la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Ce territoire se positionne ainsi comme un pôle secondaire entre deux zones d'importants développements dans un secteur de forte concentration de population et d'activités. Elle profite ainsi de cette dynamique.

De plus, le nouveau grand territoire constitue déjà une réalité, puisque de nombreuses personnes qui habitent dans un secteur de l'agglomération se déplacent naturellement dans un autre, pour travailler, étudier, faire leurs achats, se divertir, se soigner…

2. Le transport

Le réseau routier :

Proche des grandes agglomérations du Nord de l'Alsace (17 km de Strasbourg, 11 km d'Haguenau, 27 km de Saverne), Brumath bénéficie d'une excellente desserte routière et autoroutière.

Elle est reliée à l'autoroute A4 (Strasbourg-Paris) par deux échangeurs, l'un à l'entrée sud de la commune, l'autre à proximité de la zone d'activité nord sur la commune de Bernolsheim.
En ce qui concerne le réseau routier à l'intérieur du secteur de Brumath, celui-ci permet une bonne liaison entre les différents centres villageois, ainsi qu'avec la ville de Brumath qui reste néanmoins difficile à traverser à certaines heures.

Le réseau ferré et les transports en commun :

Deux gares sont recensées sur le territoire. Elles se situent sur la ligne qui relie Strasbourg à Saverne. Une gare à Brumath qui comporte deux arrêts, le premier en gare de Brumath à proprement parler, le second à Stephansfeld. La seconde gare est située à Mommenheim.

Plusieurs lignes régulières du réseau Ritmo relient les communes de Brumath, de Mommenheim, du Val de Moder et de Haguenau entre elles, en passant par l'ensemble des petites communes du territoires. Des lignes scolaires viennent renforcer les transports aux périodes scolaires.

Une ligne du réseau Fluo (Région Grand EST) relie la commune de Brumath à la gare de Hoenheim en passant par la commune de Hoerdt.

3. Le bâti

Logement privé ou social :

Le territoire de Brumath compte 6 725 résidences principales dont 4 213 à Brumath. La majorité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (4 5046 soit 67,59 %). Les habitants sont majoritairement propriétaires de leurs logements. En effet, selon les statistiques de l'INSEE on dénombre 4 563 propriétaires soit 67,85 % et 2 010 locataires.

La totalité des logements sociaux est située à Brumath et Mommenheim. On en dénombre 231, dont 194 à Brumath et 33 à Mommenheim.

Par ailleurs, on comptabilise 526 logements à louer « vides » et relevant du parc locatif privé sur l'ensemble de la région de Brumath.

Le parc de logements de la région de Brumath est essentiellement tourné vers la propriété (70 à 80% selon les communes) et les grands logements. La pyramide des âges montre que cette structure de parc ne permet pas aux jeunes ménages (20 à 30 ans) de trouver un logement adapté dans la région de Brumath. Depuis 1999, la commune de Brumath connaît un rythme de construction relativement soutenu (55 logements par an en moyenne). Près des ¾ de la production de logements sont réalisés dans le bourg centre en relation avec les équipements et les transports en commun et avec une diversification importante : collectifs, maisons en bande… En dehors du bourg centre et de la commune de Mommenheim, la construction se fait quasi exclusivement sous forme de maisons individuelles.

On trouve également sur la commune de Brumath une aire d'accueil pour les gens du voyage. Celle-ci a une capacité d'accueil de 60 places. Les usagers y résident une partie de l'année (de septembre à juin). Il y a très peu de départs et d'arrivées.

4. Les équipements

Les équipements scolaires

Les équipements scolaires sont répartis dans neuf des dix communes du territoire de Brumath. Seule la commune de Krautwiller ne compte pas d'école, les enfants étant scolarisés à Brumath.

Les communes de Kriegsheim et de Rottelsheim possèdent depuis de nombreuses années une école intercommunale. Celle-ci a été entièrement rénovée et réouverte à la rentrée scolaire de septembre 2011.

Les communes de Bilwisheim, Donnenheim, Mittelschaeffolsheim et Olwisheim sont organisées en regroupement pédagogique intercommunal. Ces communes étant en expansion, les locaux scolaires s'avéraient de plus en plus exigus : une école intercommunale implantée sur le ban communal de Donnenheim a ouvert ses portes en septembre 2015.

Les équipements périscolaires

Il existe cinq structures périscolaires réparties sur le territoire de Brumath. Chaque structure offre en période scolaire un accueil le matin, à la pause méridienne et en soirée.

Durant les congés scolaires, des accueils de loisirs sont proposés à la semaine en journée ou demi-journée.

Communes	Équipements	Accueils de loisirs périscolaires				Accueils de loisirs	
		Public 3 à 10 ans				Public 3 à 10 ans	
		Capacité d'accueil Matin	Capacité d'accueil Midi	Capacité d'accueil Soir	Capacité d'accueil Mercredi	Capacité d'accueil petites vacances	Capacité d'accueil vacances d'été
Brumath	Périscolaire « Les malicieux »	90	285	200	90	80	100
Brumath	Périscolaire « Robert Schuman »						
RPI Sud	La rose des vents	15	70	40	25	/	/
Mommenheim	École élémentaire	10	70	40	10	/	35
Kriegsheim / Rottelsheim	Périscolaire « Les vergers »	20	70	30	40	/	/
			Public 11 à 15 ans			Public 11 à 15 ans	
Brumath	Centre culturel	/	/	/	/	30	60

Les équipements de la petite enfance

Sur Brumath et environ nous pouvons comptabiliser : des multi-accueils collectifs, des micro-crèches ainsi que des MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) offrant ainsi jusqu'à 230 places.

- Deux multi-accueils pouvant accueillir les enfants de façon régulière ou occasionnelle :
  - « Maison de l'enfance » situé au centre-ville de Brumath avec une capacité d'accueil de 39 enfants
  - « La courte échelle » situé dans le quartier de la Scierie à Brumath avec une capacité d'accueil de 60 enfants
- Quatre maisons d'assistantes maternelles, dont deux à Mommenheim, une à Mittelschaeffolsheim et une à Krautwiller. Toutes sont gérées par des nourrices agréées et peuvent accueillir jusqu'à 12 enfants.
- Neuf micro-crèches privatives sur les communes de Brumath, Bernolsheim, Kriegsheim, Mommenheim et Mittelschaeffolsheim pouvant également accueillir jusqu'à 10 enfants.

Les équipements sportifs

Sur l'ensemble du territoire, il existe des terrains de sports extérieurs plus ou moins exploités. Ces infrastructures ne permettent pas une activité régulière du fait des conditions climatiques variables.

Seules les communes de Brumath, Kriegsheim et Mommenheim possèdent des salles de sport couvertes (salle de sports collectifs, salle de gymnastique, dojo, terrains de tennis…) qui permettent des activités régulières tout au long de l'année.

Communes	Équipements
Bernolsheim	Plateau de jeu extérieur équipé de paniers de basket
	Terrain de tennis extérieur
	Terrain de football
Bilwisheim / Donnenheim	Plateau de jeu extérieur équipé de paniers de basket
	Terrain de tennis extérieur
	Terrain de football
Brumath	Centre omnisport équipé, salle spécialisée de gymnastique, salle de sports collectifs, mur d'escalade, cibles de tir à l'arc, salle haltérophilie, salle de musculation et un

	plateau extérieur équipé de buts de handball et de paniers de basketball.
	Gymnase équipé d'une salle de sport collectif et d'un dojo
	Stade équipé d'une piste d'athlétisme et de 4 terrains de football, un city stade, un skate park et un pump track
	Terrains de tennis, dont 3 terrains couverts et 4 terrains extérieurs
	Centre culturel équipé d'un dojo et d'une salle de danse
Kriegsheim	Hall sportif équipé d'une salle de sports collectifs
Rottelsheim	Plateau de jeu extérieur équipé de paniers de basket et de buts de football
Mommenheim	Plateau de jeu extérieur équipé de paniers de basket et de buts de football
	Stade de football équipé de deux terrains
	Salle de sports permettant de pratiquer des sports de combat, des jeux de volants et de la danse
Mittelschaeffolsheim	Terrain de football

Les équipements culturels

Trois communes sur dix sont en possession d'une bibliothèque municipale et sept communes sur dix sont équipées d'une ou plusieurs salles polyvalentes, d'une salle des fêtes ou d'une maison des associations.

Communes	Équipements
Bernolsheim	Une salle polyvalente (2 salles)
Donnenheim	Une salle polyvalente
	Bibliothèque
Brumath	Centre culturel (5 salles)
	Maison des œuvres (2 salles)
	École de musique
	Médiathèque « Les Triboques »
	Maison des associations (5 salles)
Kriegsheim	Salle des fêtes
Mommenheim	Salle socio-éducative
	Foyer St Maurice
	Bibliothèque
Mittelschaeffolsheim	Salle polyvalente (2 salles)
	Deux anciennes écoles
Olwisheim	Bibliothèque
	Une ancienne école

La Communauté d'Agglomération de Haguenau s'est dotée de la compétence de la lecture publique. Elle fonctionne en réseau et regroupe plusieurs médiathèques et bibliothèques. Sur le territoire de Brumath, on recense deux bibliothèques (Donnenheim et Mommenheim) et une Médiathèque « Les Triboques » à Brumath.

Les espaces publics, aires de jeux

L'ensemble des dix communes est équipé d'espaces permettant à la population d'y accéder librement. Selon les communes, ces espaces se présentent sous forme d'aires de jeux pour enfants, de city stade ou d'espaces verts.

2. L'analyse des données statistiques

La population

1. L'évolution démographique

Entre les années 1990 à 2020, la population a augmenté de plus de 30% à raison d'une moyenne de 10% tous les 10 ans. En 2013, la commune de Brumath a passé la barre des 10 000 habitants.

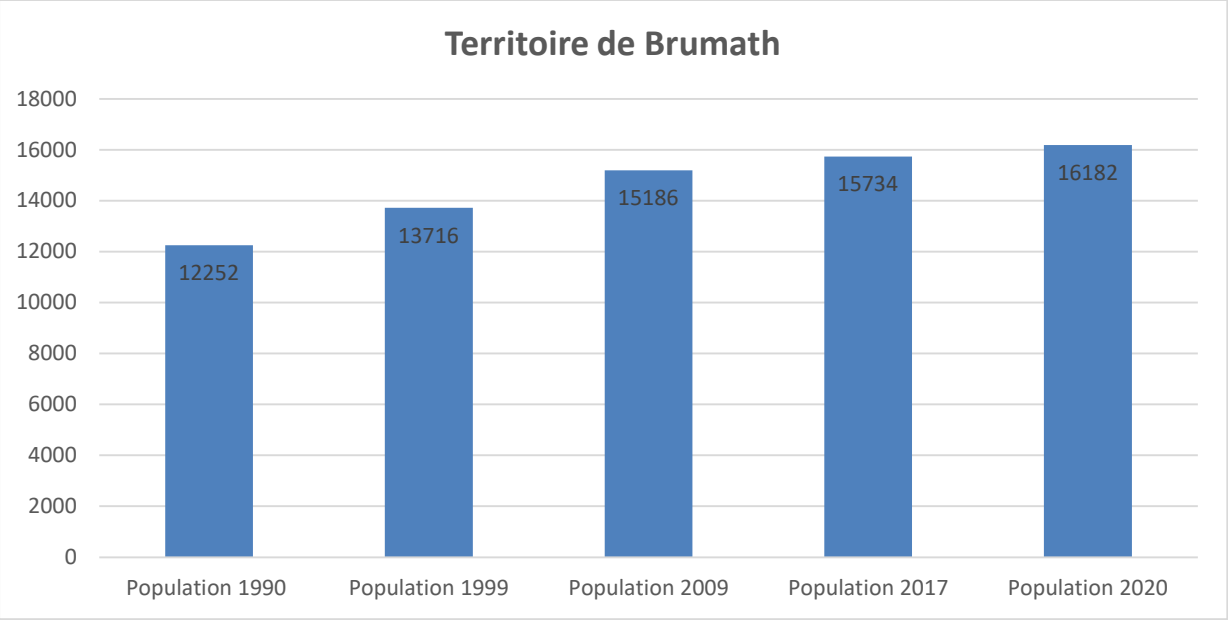

2. La population par grandes tranches d'âge

Le tableau ci-dessous fait apparaître les tranches d'âges de la commune de Brumath.

	2008	%	2013	%	2018	%	2020	%
Ensemble	9 912	100,0	10 094	100,0	9 970	100,0	10 061	100
0 à 14 ans	1 736	17,5	1 705	16,9	1 593	16,0	1 570	16,4
15 à 29 ans	1 880	19,0	1 711	17,0	1 710	17,2	1 716	17
30 à 44 ans	2 278	23,0	2 080	20,6	1 855	18,6	1 864	18,4
45 à 59 ans	2 118	21,4	2 208	21,9	2 079	20,8	2 106	20,7
60 à 74 ans	1 212	12,2	1 546	15,3	1 716	17,2	1 762	17,4
75 ans ou plus	688	6,9	844	8,4	1 017	10,2	1 043	10,1

Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP2018 et RP 2020

3. La composition des familles

Ces chiffres concernent la commune de Brumath

	2011	%	2016	%	2018	%	2020	%
Ensemble	2 771	100	2862	100	2872	100	2903	100
Couples avec enfants	1266	45,7	1 145	40	1 137	39,6	1 126	38,8
Familles monoparentales	303	11	433	15,1	346	15,2	443	15,3
Hommes seuls avec enfant(s)	*64*	*2,3*	*75*	*2,6*	*75*	*2,6*	*77*	*2,6*
Femmes seules avec enfants(s)	*240*	*8,6*	*358*	*12,5*	*360*	*12,6*	*366*	*12,6*
Couples sans enfants	1 202	43,4	1 284	44,9	1 299	45,2	1 334	45,9

Sources : Insee, RP2011, RP2016, RP2018 et RP 2020

Les familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2011	%	2016	%	2018	%	2020	%
Ensemble	2771	100	2862	100	2872	100	2 903	100
Aucun enfant	1373	49,6	1453	50,8	1469	51,2	1 334	45,9
1 enfant	615	22,2	632	22,3	640	22,3	646	22,25
2 enfants	555	20	576	19,8	564	19,6	558	19,2
3 enfants	200	7,2	154	5,4	152	5,3	147	5
4 enfants et plus	28	1	50	1,7	47	1,6	44	1,5

Sources : Insee, RP2011, RP2016, RP 2018, RP 2020

4. La population de 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle

Ces chiffres concernent la commune de Brumath

Ensemble	2016	%	2018	%	2020	%
Agriculteurs exploitants	0	0	0	0	0	0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	289	3,4	288	3,4	289	3,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	727	8,7	728	8,6	732	8,6
Professions intermédiaires	1 301	15,6	1 305	15,5	1 321	15,5
Employés	1 328	16	1 332	15,8	1 345	15,7
Ouvriers	1 159	13,8	1 163	13,8	1 174	13,7
Retraités	2 365	28,2	2 424	27,8	2 491	29,2
Sans activité professionnelle	1 196	14,3	1 192	14	1 189	13,9
Total	**8 365**	**100**	**8 432**	**100**	**8 540**	**100**

Sources : Insee, RP2016, RP2018, RP 2020

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur l'ensemble du territoire sont les retraités (28%), suivis des employés (16%) qui concernent à 74% des femmes. Les ouvriers (14%) sont à 74% des hommes. Les professions intermédiaires sont mieux équilibrées avec (57%) d'hommes et (43%) de femmes. Les autres catégories sont représentées à moins de 10%.

5. La population de 15 à 64 ans par type d'activité

Ces chiffres concernent la commune de Brumath

	2011	2016	2018	2020
Ensemble	**6596**	**6 277**	**6292**	**6 350**
Actifs	**73,5 %**	**75,6 %**	**75,7 %**	**75,7**
dont				
Actifs ayant un emploi	*67,6 %*	*68,7 %*	*68,7 %*	*68,7*
Chômeurs	*5,9 %*	*6,9 %*	*4,6 %*	*6,9*
Inactifs	**26,5 %**	**24,4 %**	**26 %**	**24,3**
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	*7,9 %*	*9,3 %*	*7,7 %*	*9*
Retraités ou préretraités	*9,4 %*	*7,1 %*	*8,6 %*	*7,3*
Autres inactifs	*9,2 %*	*8 %*	*9,8 %*	*7,9*

Sources : Insee, RP2011, RP2016, RP2018 et RP 2020

Les actifs représentent une grande part de la population des 15 – 64 ans (75,7%). L'enquête réalisée en 2018 a révélé un taux de chômage de 4,6% des actifs sur l'ensemble du territoire soit 289 personnes concernées. Il est à noter qu'en 2016 le taux de chômage était de 6,9%, soit 2,3% de plus. Celui-ci est inférieur par rapport aux taux de chômage en Alsace (7,7% 1er tri 2018) et en France (8,3% mai 2019). La tranche d'âge des 15 – 24 ans est la plus touchée.

6. Les allocataires de la CAF

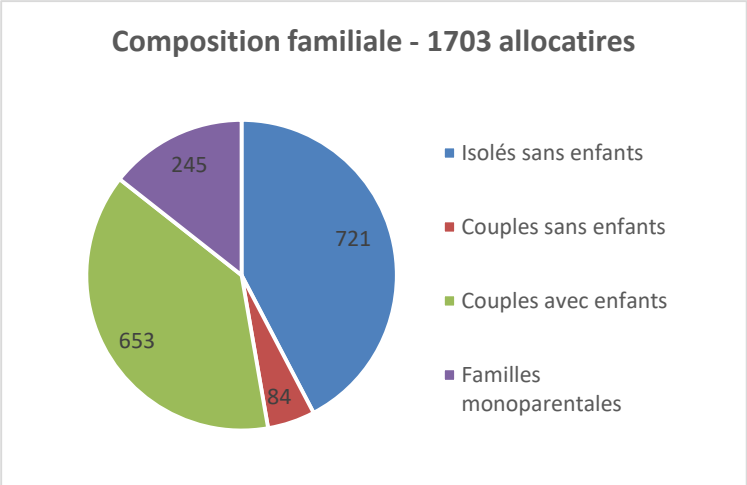

D'après les données de la Caisse d'Allocations Familiales, la commune de Brumath compte, au 31/12/2021, 1 703 allocataires. En 2017 elle en comptait 1 591, soit 112 de moins. **Le nombre de personnes couvertes par les prestations s'élève à 4 188**, soit 41,5 % de la population selon le recensement de 2019. Ce taux de couverture atteint 5,8 points de moins que la moyenne départementale.

En termes de composition familiale, les couples allocataires avec enfants représentent sur la commune de Brumath 38,3%, soit 653 familles. Les familles monoparentales représentent 14,4% des foyers allocataires. On recense sur la commune, 214 familles monoparentales avec 1 ou 2 enfants et 31 familles monoparentales avec 3 enfants et plus.

1 753 enfants de moins de 25 ans sont couverts par la Caf. L'analyse selon la situation matrimoniale révèle que dans 23,2% des cas (16,4% en 2014), il s'agit d'enfants vivant au sein d'une famille monoparentale, contre 76,8% vivant au sein d'une famille composée d'un couple avec enfants.

En ce qui concerne les ressources, **425 ménages allocataires disposent de ressources inférieures au seuil de bas revenus** (activités + prestations sociales = 1135 euros en 2021). Cela représente 27,1% des allocataires, la moyenne bas-rhinoise étant à 36,2%.

L’analyse de la répartition par tranches de quotients familiaux des familles de la commune fait ressortir que les **tranches inférieures à 700€ concentrent 25,8 % des familles allocataires** contre 32,8% pour le département. À l’inverse, la tranche la plus élevée concerne 43% des familles allocataires de la commune, contre 36,3% en moyenne départementale.

La part des enfants de 6 à 17 ans dont le ou les parents sont actifs s’établit à 75,6% au 31 décembre 2021.

La commune de Brumath enregistre 34 enfants bénéficiaires de l’Allocation d’Éducation de l’Enfant Handicapé (AEEH) dont 5 enfants âgés de moins de 6 ans.

LES MODALITÉS D'ÉLABORATION DU PROJET

Le projet a été élaboré en plusieurs phases distinctes. La première phase était axée sur le développement d'un nouveau secteur d'activité en direction des familles. Celui-ci a été finalisé par l'obtention de l'agrément « Animation Collective Famille ». Ayant obtenu le premier agrément en décembre 2022, il n'y a pas de changement significatif dans la demande de renouvellement.

En parallèle à l'élaboration du projet famille, des travaux ont été menés pendant l'année 2022 pour réfléchir à l'organisation interne de l'association et définir une stratégie de développement. Ces travaux nous ont permis de clarifier le sens de nos actions, définir une ligne directrice et nous apporter du contenu pour alimenter le nouveau projet social.

La dernière phase de l'élaboration du projet nous a amené à recenser l'existant, à identifier les besoins exprimés par les habitants et à mettre en cohérence l'ensemble des données afin de définir un projet à dimension humaine et s'intégrant dans la vie du territoire.

1. Les calendriers

	2021			2022				2023		
	Mai à juin	Juil. à sept.	Oct. à déc.	Janv. à mars	Mai à juin	Juil. à sept.	Oct. à déc.	Janv. à mars	Mai à juin	Juil. à sept.
ACF										
Concertation / structuration de la phase de diagnostic la ville, le CCAS et HJ										
Concertation des familles										
Rencontres des partenaires locaux										
Finalisation du dossier de demande d'agrément										
Dépôt du dossier auprès de la CAF du Bas-Rhin										
Finalisation du mode opératoire entre la ville, le CCAS et HJ										
Recrutement du référent famille										
Lancement de l'action										
AGC										
Travaux stratégie réorganisation actions HJ										
Présentation stratégie HJ + concertation / échange avec les administrateurs de l'association et les élus locaux										
Rencontre des partenaires (bailleur social, ville,										

établissement scolaire)										
Consultation des usagers de l'association										
Définition des orientations (axes, objectifs, actions)										
Dépôt du dossier auprès de la CAF du Bas-Rhin										

2. Le pilotage

Un comité de pilotage éphémère a été constitué pour réfléchir au projet de développement autour de la parentalité. Son rôle a été de définir une stratégie de mise en œuvre du projet (diagnostic, concertations, identifications des besoins) à l'échelle de la commune.

Le comité de pilotage était constitué :

- de l'adjointe au maire des affaires sociales ;
- de l'adjointe au maire en charge de l'enfance et de la petite enfance ;
- du directeur du service social de la ville de Brumath ;
- de l'assistante sociale du service social de la ville de Brumath et en charge du CCAS ;
- de membres du conseil d'administration de l'association ;
- du directeur de l'association

Le chargé de mission « Service Action Famille » et la directrice adjointe en charge du développement associatif de l'UDAF ont été associés à des temps de travail et de concertation.

Le projet global a été piloté par des membres du conseil d'administration de l'association et par son directeur. Leur rôle a été d'identifier les partenaires potentiels et d'aller à leur rencontre, de consulter les usagers de l'association (soit par enquête, soit par des temps d'échange) et de finaliser le projet par la définition des grandes orientations du projet.

3. La concertation des habitants

Une enquête auprès des habitants a été menée en étroite collaboration avec la Ville de Brumath, le CCAS et l'association Horizons Jeunes pour recenser les besoins des habitants sur les questions liées à la parentalité.

Une deuxième enquête a été transmise aux usagers par l'association. Celle-ci a été menée par la mise en place d'un questionnaire en ligne portant sur la qualité des services proposés par l'association. D'autres échanges informels ont eu lieu avec les usagers lors de temps d'animation (fête de quartier, veillées et sorties en famille).

4. Les partenaires associés

Les différents partenaires ont été essentiellement consultés par des entretiens individuels

Les acteurs concertés et associés à la démarche :

- le service éducatif de la Communauté d'Agglomération de Haguenau – territoire de Brumath
- des établissements scolaires (écoles primaires et collège)
- des établissements de santé, des affaires sociales et de protection de l'enfance (PMI, assistantes sociales, ARSEA, infirmière scolaire)

- des structures de la petite enfance (relais petite enfance, multi-accueils)
- des associations locales (parents d'élèves, épicerie solidaire, associations sportives et de loisirs)
- le bailleur social Habitat de l'Ile

5. Le bilan des actions réalisées

Ce bilan est le retour de nos actions menées ces quatre dernières années. Elles sont présentées selon les axes prioritaires, mais elles sont transversales les unes avec les autres. Il est à noter que certaines actions ont été perturbées durant la période de la crise sanitaire de la COVID.

Ce bilan a été réalisé avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Annexe : rapport d'activités 2019 / 2020 / 2021 / 2022

Quelques éléments chiffrés

Ce graphique représente les membres ayant payé leur cotisation, et ayant participé à diverses activités proposées par l'association. Il n'y figure pas l'ensemble des personnes/habitants qui ont pu bénéficier d'une activité ou d'un évènement ouvert à tout public.

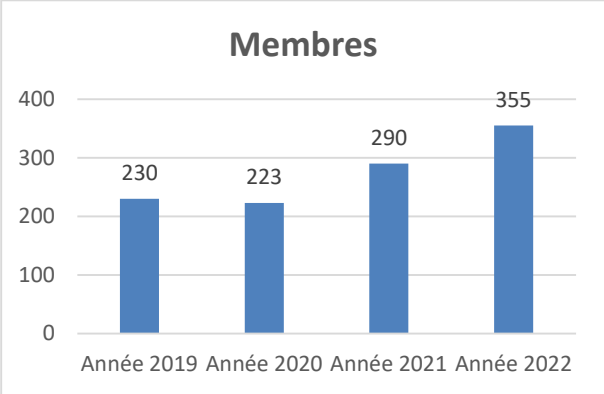

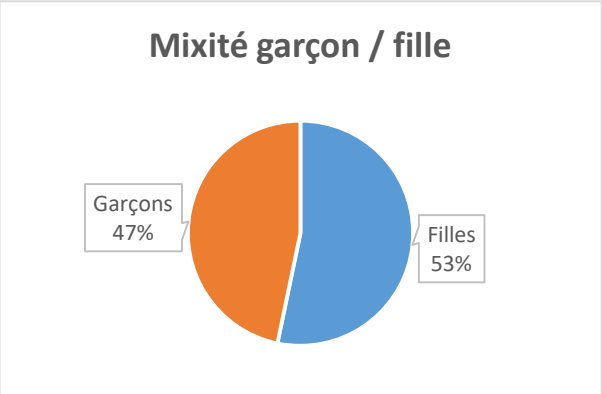

Ce graphique représente la répartition selon le quotient familial des familles ayant participé aux activités de l'association lors de ces quatre dernières années.

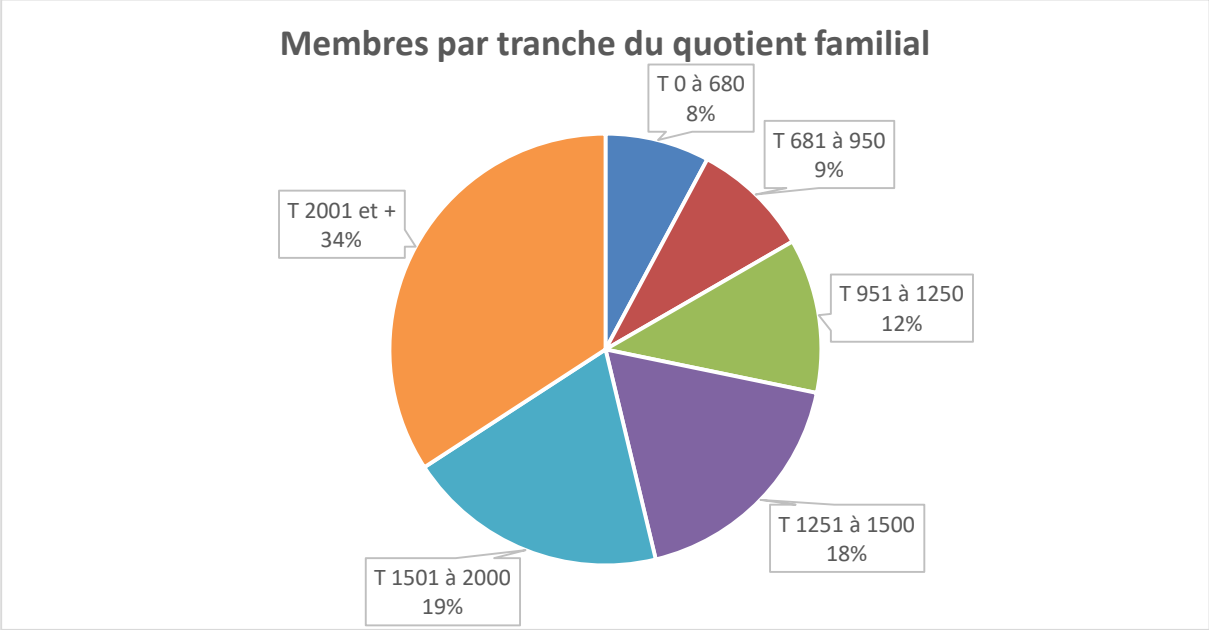

C’est aussi :

- 300 jeunes qui ont bénéficié d’une activité artistique tout au long de l’année
- 5370 journées / jeunes durant les congés scolaires.

AXE PRIORITAIRE 1 : Réduire les inégalités en matière d’accès aux loisirs éducatifs

Les projets :		
Les actions réalisées :	**Les +**	**Les -**
Permettre à un grand nombre de jeunes et particulièrement aux adolescents issus de familles en difficultés sociales de participer à des activités sportives, culturelles et de loisirs.		
Mise en place d’activités régulières à faibles coûts ou gratuites (ALSH, animation de proximité, club jeux…).	Premier départ en vacances pour certains jeunes. A permis l’accueil de jeunes Ukrainiens. Permet de créer du lien avec de nouvelles familles.	L’identification des familles les plus fragiles reste limitée.
Collaboration avec les partenaires sociaux (CCAS, CMS, associations locales).	Facilite l’identification des familles les plus fragiles. Volonté de travailler en réseau.	Les habitudes du travail en réseau ne sont pas encore ancrées. Nécessite des relances.
Participation au dispositif FEITE (fond d’éveil innovation pour tous les enfants). Semaines autour des arts du cirque.	Le dispositif favorise la mixité sociale. La thématique autour des arts du cirque intéresse les familles.	Difficulté à mobiliser le public à l’issue de l’action.
Mise en place d’un barème tarifaire pour toutes les activités de l’association.	Adapté à la situation des familles.	
Proposer une offre de loisirs régulière à destination des enfants et adolescents issus des gens du voyage.		
Animations hebdomadaires sur l’aire d’accueil.	Réelle demande des enfants pour participer aux activités. Lien créé avec certaines familles	Animations perturbées par les allées et venues des adultes.
Programmation de sorties pour jeunes et en familles.	Forte demande des jeunes et des familles.	N’a pas pu être pérennisé.
Création d’un espace de vie pour les usagers.	Mise en place d’un équipement de proximité.	Difficulté de gestion. Non-respect des lieux. Sources de conflit qui ont amené l’arrêt des activités.
Renforcer les moyens de communication pour apporter plus de lisibilité sur l’offre de loisirs.		
Publications régulières sur les réseaux sociaux.	Outil de valorisation et d’information.	Évaluation de l’impact réel.
Clarification de la stratégie des actions menées par l’association et présentation auprès des publics (membres, administrateurs, élus).	Se recentrer sur nos objectifs. Meilleure identification du sens de notre action auprès de nos partenaires et de notre public.	
Création d’un programme trimestriel à destination des familles.	Apporte de la lisibilité et de l’information aux familles. Deux versions, une version en papier, l’autre dématérialisée.	Trop d’anticipation au détriment d’activités plus spontanées.

AXE PRIORITAIRE 2 : Être citoyen actif

Les projets :		
Les actions réalisées :	**Les +**	**Les -**
Permettre aux jeunes d'être acteurs sur leur territoire.		
Accompagnement de projets à l'initiative de jeunes (dispositif élance toi, projet en collaboration avec le collège).	Facilité d'utilisation du dispositif Elance Toi – a permis la réalisation de la mare au jardin à l'initiative des jeunes du club. Facilité d'accès au collège pour des projets communs (media). En été : pédagogie de la liberté permet aux jeunes de se saisir d'opportunités et de réaliser des petits projets avec l'équipe, de leur propre initiative (organiser une veillée, un clip musical).	
Participation au conseil intercommunal de la CAH (CIJAH)	Accueil des jeunes du CIJAH au jardin collaboratif : présentation du projet, du lieu. Désir de la part des jeunes du CIJAH de réaliser des actions environnementales sur le territoire.	Pas de réelle envie de la part des jeunes Brumathois de s'impliquer dans le CIJAH
Implication des jeunes dans des projets artistiques (spectacles, graffiti)	Projet attirant, facilité à réunir des jeunes via notre réseau (cours chant, théâtre, danse). Le camp danse est aussi une belle porte d'entrée pour ces projets. Groupe de jeunes graffeurs avec une belle autonomie, volontaires pour des projets sur le territoire. Les stages graff permettent de découvrir des jeunes talents et de les impliquer dans des projets.	Projet souvent onéreux.
Mobilisation citoyenne (nettoyage de printemps, entretien jardin pédagogique, collecte banque alimentaire).	Belle mobilisation annuelle au nettoyage de printemps – 2023 : participation des familles du jardin (bénévoles, jeunes) Jardin : petit noyau de bénévoles actifs et impliqués qui participent à l'entretien du jardin.	Jardin : difficulté à agrandir le cercle de bénévoles actifs en raison des plannings de chacun.
Favoriser la formation à l'animation volontaire.		
Formation du personnel d'animation à de nouveaux courants pédagogiques.	Belle dynamique durant la formation à la pédagogie de la liberté – temps d'échanges intéressants – formateurs pédagogues – travail de formation en collaboration	Difficulté pour les nouveaux animateurs de s'adapter à cette façon d'animer laissant davantage de liberté aux jeunes : nécessite un travail en binôme au démarrage – un

	avec le RAJ enrichissant.	travail de transmission à réitérer chaque année afin de former les nouveaux.
Animation d'un réseau d'animateurs	Animateurs fidèles chaque été – petit noyau solide qui permet la transmission aux nouveaux.	
Accompagnement de stagiaires BAFA.	Accompagnement chaque été de nouveaux animateurs – la plupart connaissent déjà la structure pour l'avoir fréquentée étant jeunes – permet de nourrir le réseau d'animateurs. Accompagnement individualisé – bilan mi-stage.	
Promouvoir la prévention et l'éducation à l'environnement, à la santé et aux multimédias.		
Création d'un pôle multimédia et d'éducation à l'image (club média, actions sensibilisation aux dangers du web, technique et réalisation courts métrages).		
Création d'un pôle d'éducation à l'environnement et au développement durable (création d'un jardin pédagogique et collaboratif).	Soutien de professionnels – maison de la nature – terra plantae pour la mise en place du jardin. Accompagnement par un professionnel en permaculture-transmission de connaissances et de compétences auprès des bénévoles – temps de formation (arrosage, paillage, composteur, utilisation d'une serre…) Petit noyau solide de bénévoles depuis le début Groupe de jeunes réguliers à l'année les mercredis. Bel espace jardin qui évolue, qu'on améliore au fur et à mesure des projets (serre, mare, cabane à outils, préau à venir, carrés potagers, butte permacole…) Utilisation de divers outils pédagogiques en lien avec l'environnement – activités jardinage, scientifiques, cuisine, créatives auprès des jeunes - club jardin – stages jardin	Difficulté à attirer de nouveaux bénévoles les samedis – difficulté à entretenir le jardin durant la haute saison (planning d'arrosage, récolte) Difficulté à attirer de nouveaux jeunes les mercredis et durant les stages jardin
Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation de l'autre dans sa différence.		
Mise en place d'actions	Volonté des jeunes à participer	

transversales impliquant des publics de différentes origines (soirées, sorties, exposition parcours migratoire, tournois sportifs).	aux tournois sportifs	
Mise en place de séjours franco-allemands.	Volonté de participer de la part du groupe d'allemands – belle dynamique de leur part Facilité d'organisation avec le partenaire L'aide de l'OFAJ a permis la mise en place du projet	Difficultés à réunir des jeunes au fil des années – on sent une préférence pour des séjours de proximité (raid aventures) plus facile d'accès

AXE PRIORITAIRE 3 : Faire vivre son territoire

Les projets :		
Les actions réalisées :	**Les +**	**Les -**
Développer et renforcer la collaboration avec les acteurs du territoire (associations, CSC, écoles, médiathèque, périscolaires, collège, communes…) et s'associer sur des actions communes.		
Réalisation de spectacles artistiques en collaboration avec les collèges de Brumath et du Val de Moder avec le réseau d'animation jeunesse du Val de Moder.	Belle dynamique, volonté des partenaires, dynamise le territoire, favorise les liens entre les jeunes	Projet de grande envergure qui nécessite des moyens humains, financiers, matériels, du temps
Animations de proximité dans différentes communes de la CAH (graffitis, caravane de l'animation « CSC Robert Schuman)	Volonté de travailler en partenariat (CSC Schuman) via le graffiti – demande des jeunes. Belle vitrine pour l'association – façon de faire connaitre nos activités.	Organisation – faire coïncider les plannings de chaque partenaire.
Favoriser la création et la mutualisation d'espaces et de temps de rencontres pour les jeunes.		
Rendez-vous de la jeunesse	Moment qui permet de valoriser les jeunes – de découvrir ce qui se fait sur le territoire. Permet un temps de rencontre avec les partenaires	
Rencontre autour de la danse (stages vacances, mini séjours, rencontre avec des artistes) avec les services jeunesse du territoire.	Belle dynamique du 100 % danse durant l'été– passerelle avec nos activités à l'année – avec les projets de spectacle Stages danse des vacances : une formule qui attire les jeunes, une façon de les initier – passerelle camp danse été et projet de spectacle.	

6. La réorganisation stratégique des actions de l'association

L'objectif de ces travaux a été d'accompagner l'association dans la définition d'une stratégie d'action et de construire une nouvelle organisation interne pour mettre en place l'Animation Collective Familles.
Ce nouveau secteur d'activités va générer une charge de travail supplémentaire que l'équipe d'animation va devoir absorber dans son organisation. Pour pallier aux problématiques d'organisation, nous avons décidé de nous faire accompagner par Alsace Active dans le cadre d'un DLA (dispositif local d'accompagnement). L'objet du DLA est d'aider la structure à renforcer ses compétences et lui permettre d'adapter ses activités à l'évolution de son environnement. Un diagnostic de la structure a été réalisé. Ce diagnostic a constitué un point de départ à la démarche d'accompagnement. Ce diagnostic vise à mieux positionner le projet de l'association et à repérer d'autres priorités ou leviers. Ce travail a d'abord constitué une base de discussion entre la chargée de mission DLA et les représentants de l'association puis a permis d'élaborer un plan d'action à mettre en œuvre pour dépasser les difficultés et réaliser nos ambitions. Le plan d'action a été soumis à un appel d'offres et mené par la société de conseil Eurythmia. Celle-ci a accompagné l'association dans les travaux de réflexion pour élaborer une stratégie de développement des actions.
La dernière phase de l'élaboration du projet nous a conduit à faire le bilan des actions réalisées ces quatre dernières années et à établir un diagnostic nous permettant de définir les nouvelles orientations pour les trois années à venir.
Au total, 6 journées de travail collectif ont été nécessaires ainsi qu'un certain nombre d'heures de travail individuel. L'ensemble de l'équipe d'animation a été associé à cette démarche. Les travaux se sont déroulés sur une période allant de mars à décembre 2022.

Les travaux ont été dirigés en 3 étapes :

ÉTAPE 1 : État des lieux pour connaitre :

- Les ressources (qui ? compétences ? contexte ? envie d'évolution ? outils ? culture de l'association ?)
- Les contraintes
- Les progrès à faire

ÉTAPE 2 : Élaboration d'une stratégie par :

- La définition de la raison d'être de l'association, l'ADN et sa vision
- La définition de la raison d'être, de l'ADN et de la vision pour chaque pôle (l'animation globale et l'animation famille)
- La clarification des fiches de poste
- La définition de la trajectoire pour passer de l'état des lieux à la situation souhaitée :
    - Améliorer le fonctionnement : trier les activités, amélioration des outils …
    - Répartir les tâches en fonction des compétences et des appétences.
    - Établir un plan de formation
    - Définir les axes de progrès

ÉTAPE 3 : Création de postes par :

- La fiche de poste
- Le profil
- La stratégie de recrutement
- La stratégie d'intégration :

- Repères/cadre de sécurité
- Accueil/cohésion
- Acculturation
- Montée en compétences/autonomie

L'issue de l'accompagnement a permis de repenser l'organisation de la structure. Clairement identifié au sein d'un document-cadre, ce nouveau positionnement permet à toute l'équipe d'aller dans la même direction. Les différents rôles, missions et tâches ont été redéfinis et harmonisés. Grâce au management de l'efficience, les ressources sont placées sur ce qui a réellement de l'impact sur la raison d'être de l'association. Des outils ont été conçus pour permettre de rendre concret et de suivre plus facilement cette nouvelle direction. La stratégie de recrutement et d'évolution des salariés est cohérente. Le poste de référent famille est clairement défini pour pouvoir créer le pôle famille. Tout a été pensé pour favoriser l'intégration de chacun dans la structure.
L'ensemble de la stratégie a été présenté aux membres du conseil d'administration, aux élus locaux ainsi qu'aux usagers de l'association lors de l'assemblée générale.
(*Annexe : document-cadre - stratégie d'Horizons Jeunes*)

LE REGARD SUR LE TERITOIRRE

1. Le point de vue des habitants et des partenaires locaux

Afin d'identifier les problématiques et de recenser les besoins des familles sur les questions liées à la parentalité, la Ville de Brumath via son Centre Communal d'Action Sociale et l'association Horizons Jeunes ont réalisé une enquête.

Cette enquête a été menée auprès de deux cibles :

- Les parents
- Les partenaires œuvrant sur le territoire dans le domaine de l'éducation, du social, du sport…

Les thématiques abordées dans le questionnaire destiné aux parents sont les suivantes :

- Le profil des répondants
- La scolarité des enfants
- Les activités extrascolaires des enfants
- La parentalité et l'éducation des enfants
- Les attentes en terme d'accompagnement et d'information

Pour les partenaires :

- Les constats dans le cadre de leurs missions
- Les actions qui permettraient de répondre aux besoins

L'enquête a permis de recueillir 356 réponses des familles et le témoignage de 13 partenaires.

L'analyse des données recueillies et la rédaction du rapport d'enquête ont été confiées à EDinstitut.

En annexe : Le détail des résultats de l'enquête.

1.1 Le profil des répondants

Les familles :

79% des répondantes sont des femmes, contre 18% d'hommes et 3% n'ayant pas répondu. 68% des parents se situent dans la tranche d'âge 35 à 49 ans, 28% dans la tranche d'âge 25 à 34 ans et 4% de 50 ans et plus.

La composition du foyer est pour 78% en couple avec 2 enfants en moyenne, 16% en famille monoparentale avec 1,6 enfant et 6% des familles recomposées avec 3,4 enfants.

Les revenus mensuels du foyer se situent pour 47% entre 3001 € et 5000 €, 22% entre 3011 € et 3000 €, 12 % entre 1001 et 2000 € et seulement 1% pour les revenus de moins de 1000 €. Les familles monoparentales se situent essentiellement dans la tranche de revenus entre 1001 € et 2000 €.

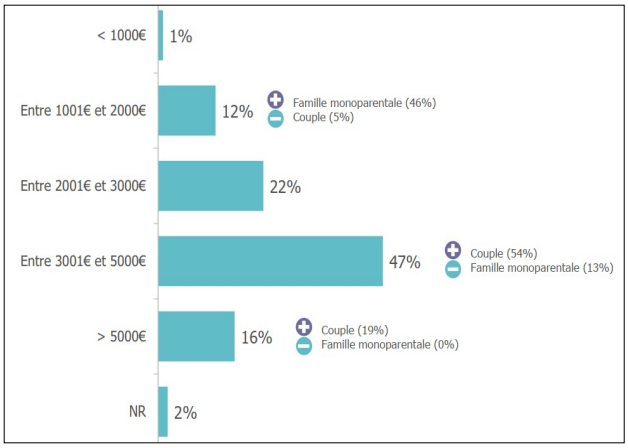

Les partenaires :

Les partenaires ont été interrogés individuellement par des entretiens d'environ 1 heure. Une grille de questions a été proposée pour guider la discussion mais l'échange libre a été privilégié pour ne pas fermer le débat.

Les partenaires sondés sont issus du milieu scolaire et périscolaire, de la petite enfance, de la santé, de l'action sociale et de la vie associative locale.

1.2 La synthèse globale issue de l'enquête

1.2.1 La parentalité représente des difficultés pour la majorité des parents

69% des parents estiment que **l'éducation des enfants est compliquée** : une difficulté croissante et changeante avec l'âge des enfants. Les sujets les plus préoccupants pour les parents évoluent, l'**équilibre vie familiale et vie professionnelle** s'impose toutefois en transversal même s'il s'atténue avec l'âge des enfants. La hiérarchie des préoccupations majeures est la suivante :

Enfant de 0 à 5 ans	Enfant de 6 à 9 ans	Enfant de 10 à 17 ans
L'**organisation** est la première préoccupation des parents : mode de garde, en sus de l'équilibre vie familiale et vie professionnelle.	De nouvelles préoccupations émergent autour de la **scolarité** et des **écrans**.	Des tensions dans la **relation parents-enfants** prennent le dessus, en fond les préoccupations d'**écrans** et de **scolarité** persistent.

Des différences apparaissent selon les situations individuelles. Les parents de **familles nombreuses** et **monoparentales** sont davantage à penser que l'éducation est compliquée (83% et 82%), alors que les parents au plus haut revenu sont moins nombreux (54%). La moitié des familles monoparentales évoque le sujet des traumatismes comme préoccupation.

67% des parents déclarent rencontrer des problématiques. Ils se plaignent alors de manquer de **disponibilité** (59%), de **difficultés à faire des choix éducatifs et poser des limites** (27%) et de manquer de **confiance en eux** (22% et 45% pour les primo-parents).

Les partenaires confirment la présence de difficultés. La quasi-totalité en a été témoin de façon plus ou moins régulière : des **problématiques d'autorité** sont notées par la moitié des partenaires et des **parents démissionnaires.**

Les sujets qui préoccupent varient selon l'âge des enfants.

	0 à 5 ans *(193 rép.)*	6 à 9 ans *(152 rép.)*	10 à 17 ans *(144 rép.)*
1	Equilibre vie familiale/pro (74%)	Equilibre vie familiale/pro (64%)	Relation avec vos enfants (56%)
2	Mode de garde (53%)	Utilisation des écrans (49%)	Equilibre vie familiale/pro (54%)
3	Relation avec vos enfants (47%)	Apprentissage et scolarité (46%)	Utilisation des écrans (53%)
4	Apprentissage et scolarité (34%)	Relation avec vos enfants (43%)	Apprentissage et scolarité (49%)
5	Santé (34%)	Mode de garde (39%)	Autonomie et indépendance (38%)

1.2.2 Des difficultés qui investissent plus particulièrement le monde de l'école

Le manque relatif et récent de cadre éducatif émanant des parents bouleverse le métier de l'Éducation Nationale et plus largement des partenaires périscolaires interrogés. L'impression que certains parents **délèguent leur rôle éducatif,** l'**apprentissage des savoir-vivre et savoir-être** occupe une place croissante dans les missions des partenaires interrogés.

13% des parents déclarent avoir un enfant qui rencontre des **difficultés scolaires**. Les troubles de l'apprentissage représentent 3 de ces difficultés sur 4 (manque d'attention, de concentration). Le personnel éducatif estime que ces difficultés émergent de cette parentalité qu'ils perçoivent comme difficile, amoindrie et/ou désintéressée. Les manques d'attention, de concentration et de motivation seraient alors la conséquence d'un usage accru des écrans et du délitement de l'autorité parentale.

30% des parents souhaitent **être accompagnés dans la scolarité** de leurs enfants : de l'aide aux devoirs principalement, plus rarement sur l'orientation. Les partenaires scolaires et périscolaires confirment un déficit de suivi, voire un désintérêt des parents pour la scolarité des enfants (à relativiser).

88% des parents sont **satisfaits des relations** qu'ils entretiennent avec le personnel scolaire. Quand ils ne sont pas satisfaits, des problématiques relationnelles sont en cause. Ils attendent prioritairement davantage d'échanges et dans un deuxième temps une meilleure qualité de ces échanges. De l'autre côté, les **partenaires « scolaires » ressentent une défiance** des parents vis-à-vis de cette institution avec l'adoption d'une posture de défense et un contrôle sur des détails organisationnels.

1.2.3 La majorité des enfants pratique une activité encadrée

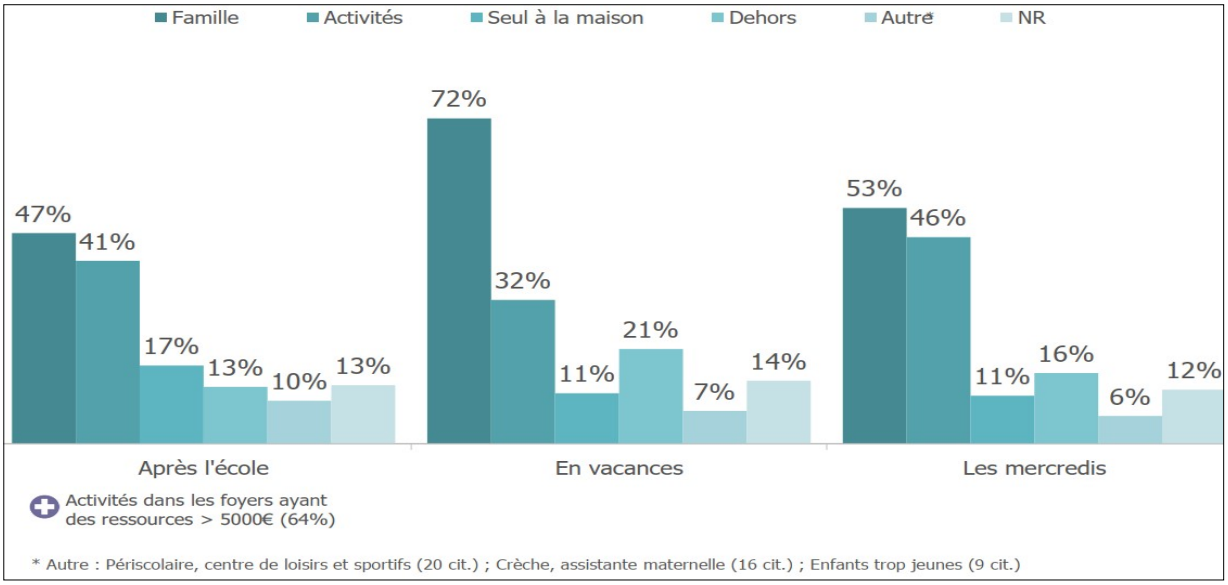

Les enfants passent la majorité de leur temps libre en famille et particulièrement durant les congés scolaires, viennent ensuite les activités extra-scolaires. 75% des enfants pratiquent **une activité de loisirs encadrée**, un chiffre qui cache des inégalités :

- **D'âge** : seulement 55% des enfants de moins de 3 ans vs. 92% des enfants de 6 à 9 ans,
- **De revenus** : 59% des enfants des foyers avec un revenu inférieur à 2000€ vs. 89% des enfants des foyers les plus riches (>5000€).

Au-delà du frein financier et de l'inadéquation de l'offre (pour les tout-petits notamment), 20% des enfants qui ne pratiquent pas d'activité encadrée n'en ont pas envie.

Il s'agit d'activités sportives (91%) ou artistiques (28%).

L'analyse des suggestions fait ressortir une demande pour davantage d'activités et pour des modes de garde flexibles, avec notamment la possibilité d'inscrire son enfant au centre aéré pour quelques jours voire quelques heures.

1.2.4 Un besoin d'aide ainsi qu'un intérêt formulé pour mieux investir le rôle de parent

31% des parents estiment avoir besoin d'aide :

- De la part de personnes proches : leur entourage (53%) et les équipes éducatives (51%), avec qui une relation de confiance et de proximité existe déjà – la parentalité est un sujet de conversation. Toutefois certains sujets nécessitent l'aide de spécialistes.

- Un besoin de conseils (64%), d'écoute (32%) et d'aide matérielle (22%). Les rendez-vous parentalité suscitent un intérêt divisé.

49% des parents sont intéressés par au moins un des sujets proposés. Les thèmes remportant le plus d'intérêt sont : la santé (65%), le numérique (64%) et la vie familiale (62%). NB : La santé ne ressortait pas comme une préoccupation principale, pourtant une conférence sur ce sujet intéresse. Cette première place de la thématique « santé » confirme que chaque sujet/problématique nécessite une approche différente. Les partenaires trouvent **l'idée bonne et certains proposent leur aide** à la mise en place des ateliers. Alors que les partenaires conseillent d'éviter le format conférence et débat (i.e. le risque étant l'ennui), les parents ont un plus fort intérêt pour ce format vs. les ateliers et les groupes de discussion.

69% des parents souhaitent être **informés des futures actions autour de la parentalité** dans leur ville.

1.2.5 La conclusion

Les résultats de l'enquête sont en grande partie confirmés et parfois complétés par des enseignements issus d'autres études et/ou de commissions et groupes de réflexion menés au niveau national. Certains phénomènes de transformation de la société (famille, modèles éducatifs, travail, modes de vie, prévalence de l'intérêt individuel vs collectif, nouvelles technologies…) en marche depuis plusieurs décennies s'accélèrent et impactent directement la **parentalité**. Cette transformation de la société **présente de réelles problématiques** qui peuvent être lourdes de conséquences sur la scolarité, la santé, le bien-être et à terme le fonctionnement de la société dans son ensemble. La crise sanitaire Covid-19 a contribué à accroître encore certaines difficultés rencontrées.

De plus en plus de **parents se sentent dépassés**. Un **soutien** nouveau et/ou renforcé dans l'exercice de la parentalité répondra donc à un **vrai besoin**.

Si les résultats montrent que **tous les parents sont potentiellement concernés** à un moment ou à un autre (avec des priorités qui évoluent en fonction de l'âge des enfants), ils révèlent également des **inégalités**, une **diversité des réalités et des attentes** des familles. La situation conjugale, la situation d'isolement, le niveau social, le nombre d'enfants, la présence d'un handicap… sont autant de facteurs qui peuvent être discriminants. Il est important de tenir compte de cette **diversité** et d'**identifier** certaines **situations spécifiques** pour répondre de façon adaptée aux besoins.

Aussi, certaines **préoccupations, communes à tous les parents**, pourront faire l'objet d'**actions collectives**, alors que d'autres, plus **spécifiques** parce que ponctuelles et liées à des situations ou accidents de la vie, demanderont des mesures d'accompagnement plus **personnalisées**, notamment via des entretiens individuels avec des spécialistes. Notons également que pour les actions collectives, les

activités telles que les **conférences sont préférées par les parents de milieu favorisé** alors que les **activités basées sur les échanges** (ateliers parents-enfants ou groupes de discussion) **sont préférées par les parents d'un milieu social moins favorisé**.

Une **approche préventive** sur certaines problématiques permettrait de mieux préparer l'évolution de l'enfant.

Centre névralgique de la vie de l'enfant et de son éducation, **l'école subit de plein fouet les conséquences des évolutions** citées plus haut **et du modèle éducatif adopté par les parents**. Les tensions sont nombreuses et il apparaît primordial de **reconstruire ou réinventer le lien** entre les familles et l'école pour **réinstaurer la confiance**.

À côté de la famille et de l'école, l'**accès aux activités encadrées** est aussi un levier pour aider les familles et favoriser le développement des enfants. Le prix est un frein pour certains parents.

Les **partenaires interrogés apparaissent volontaires** pour se mobiliser, coopérer afin d'optimiser l'efficacité des actions. L'**implication de l'ensemble des acteurs professionnels et associatifs** est nécessaire, aussi bien pour la mise en œuvre des actions que pour faire circuler l'information et orienter les familles. **Associer les parents** est également indispensable.

2. Le point de vue des parents sur les activités d'Horizons Jeunes

En complément de l'enquête sur les besoins des familles, nous avons souhaité interroger les familles membres de l'association sur la qualité des prestations qui sont proposées par l'association.

250 familles ont été destinataires de l'enquête avec un taux de retour de 25%.

Le questionnaire était articulé autour de quatre axes :

- La qualité des activités proposées (contenu, horaires, tarifs, pédagogiques)
- La communication
- Les thématiques à développer
- La mobilisation et la participation du public

Concernant la qualité des activités proposées par l'association, nous avons distingué les activités se déroulant tout au long de la saison scolaire et les activités proposées durant les congés scolaires.

Au cours de la période scolaire, on retrouve les séances hebdomadaires de danse, théâtre, chant, magie, les clubs jeux, média et jardin ainsi que l'ensemble des projets portés par les jeunes. 75% des familles ont répondu être très satisfaites de cette offre tant sur la qualité des projets que sur l'ambiance et la dynamique collective qu'ils génèrent. 25% sont satisfaits et aucune famille n'a exprimé être insatisfaite. La tarification reste à 88% très accessible, 12 % moyenne accessible, 0% peu accessible.

Concernant les vacances, 50% des jeunes issus des familles sondées participent aux activités proposées durant les petites vacances scolaires et 80% participent aux vacances d'été. Les activités les plus plébiscitées restent toutefois très diversifiées avec un équilibre entre les différentes formules de loisirs proposées avec :

- les ateliers artistiques, de jardinage et de cuisine
- les stages sportifs et de danse
- les différents mini-séjours

- les accueils libres accès sur la pédagogie de la liberté.

- les sorties à la journée (sport de plein air, visites de jardins…)

Quelques suggestions ont été faites en sollicitant davantage de place pour les mini-séjours et davantage d'activités artistiques autour de l'art graphique et créatif (atelier dessin, poterie, peinture…)

La tarification reste à 85% très accessible, 15 % moyenne accessible, 0% peu accessible.

Côté communication, l'association édite un programme d'activités par trimestre présenté sous forme de livret. 75% des familles prennent connaissance du programme et 18 % en ignoraient l'existence. Si 50% des familles sont très satisfaites de la présentation du livret, 41 % le trouvent satisfaisant et 9% non satisfaisant en pointant un manque de clarté et souhaitant un descriptif plus détaillé de chaque activité.

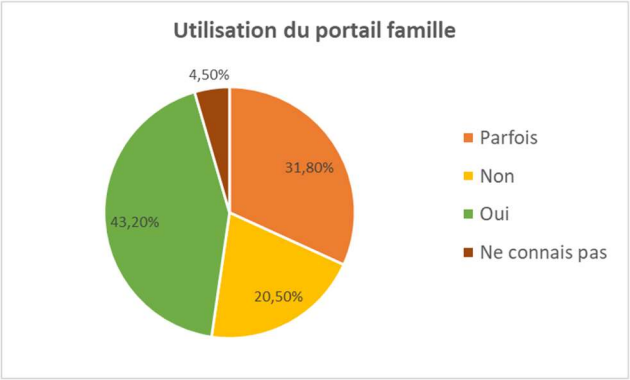

Une interface dématérialisée présentée sous forme de « Portail famille » est à disposition des familles pour assurer la gestion et le suivi des inscriptions et des adhésions. 43% des familles disent l'utiliser, 31 % parfois et 20 % ne l'utilisent jamais. Par rapport à son utilisation, 63% des familles ne le trouvent pas intuitif, parmi lesquelles 12% le trouvent difficile à utiliser. Les raisons évoquées sont liées à une mauvaise ergonomie, un manque de lisibilité, des problèmes de connexion ou de fonctionnement. Concernant la gestion des inscriptions, 90% des familles préfèrent la voie dématérialisée (mail ou portail famille) par rapport à la version papier.

87% des familles considèrent que la communication avec l'équipe de l'association est bonne (mail, téléphone, contact direct), car ils obtiennent les réponses attendues rapidement. Une suggestion a été formulée pour avoir des plages d'appels téléphoniques plus importantes.

51% des familles suivent l'actualité de l'association sur les réseaux sociaux et 38% ne lisent pas les publications trouvant que ce moyen de communication n'est pas optimal.

Nous avons questionné les familles sur les thématiques qui leur semblent les plus importantes à développer. Six thématiques sur les dix proposées ont obtenu plus de 50%.

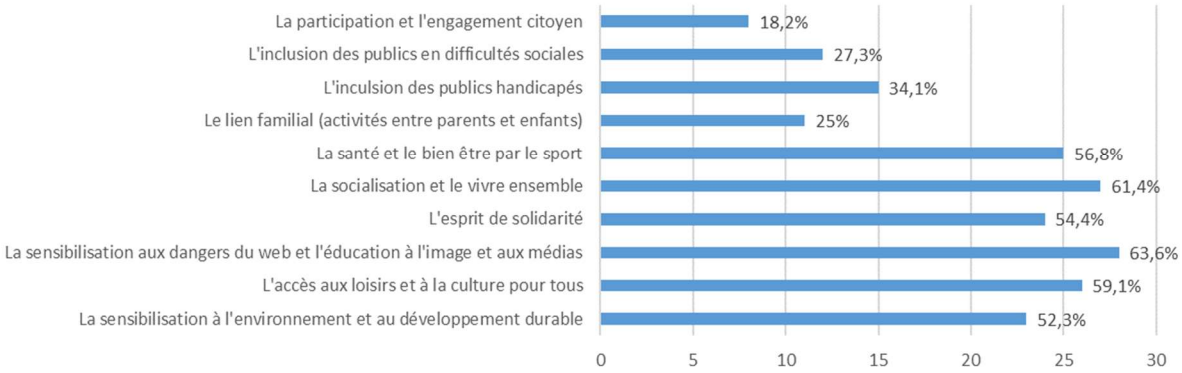

Concernant l'animation famille mise en place depuis le début de l'année, seuls 30% des familles ont connaissance de l'existence de ce secteur d'activités. Toutefois, 64% souhaitent participer aux activités proposées.

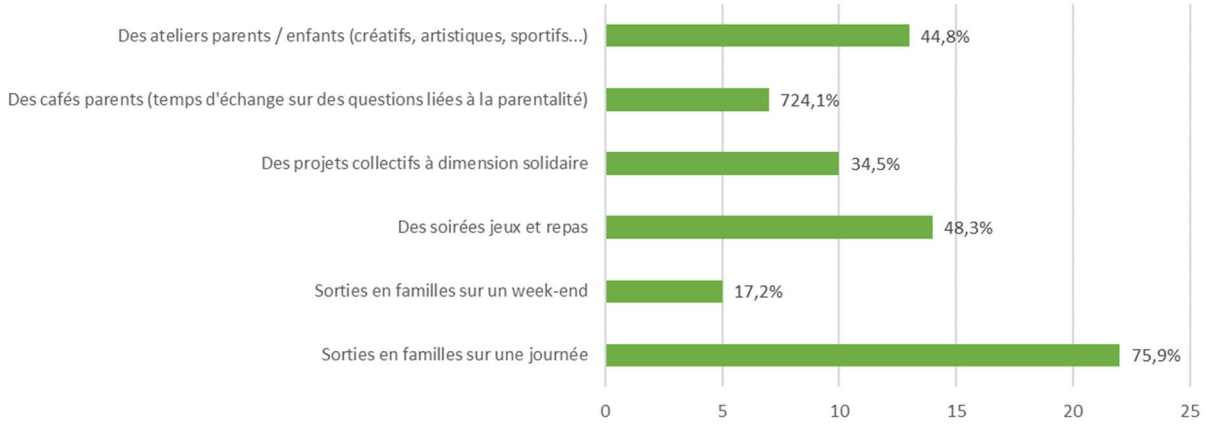

Sur la question de l'engagement bénévole pour contribuer à la mise en place d'actions autour de l'animation familiale et sociale, 57% ne sont pas disposées à s'engager, 41% sont favorables à s'engager ponctuellement et 2% sont prêts à s'engager pleinement.

De manière générale, les remarques faites par les familles sont très encourageantes et font preuve de reconnaissance par rapport au travail réalisé par l'équipe d'animation.

3. Le point de vue d'Horizons Jeunes

Les activités proposées par l'association ont pour but de développer divers moyens pour une meilleure prise en compte des habitants et plus récemment de la famille.

Parmi les moyens développés, un accent particulier est mis sur la création d'une offre de loisirs collective ancrée dans une démarche de participation des publics. Elle répond d'une part aux besoins et attentes des familles (service de proximité) et d'autre part favorise la socialisation, la découverte de pratiques culturelles, sportives, environnementales et de la citoyenneté en général.

À la sortie du confinement lié à la COVID 19, nous avons noté une reprise de nos activités mais nous n'avons toutefois pas retrouvé la participation précédant la covid 19 ! Ce constat corrobore un des résultats obtenus dans l'enquête réalisée auprès des familles qui stipule que 72 % des enfants sont en familles durant les vacances scolaires et 53% les mercredis. Nos observations nous laissent à penser que ces moments ne sont pas spécifiquement consacrés à la vie familiale mais davantage comblés par un usage des écrans et par un isolement. De nombreuses études ont démontré les effets néfastes d'un usage excessif des écrans dans le développement de l'enfant (manque de sommeil, problème de concentration, repli sur soi, augmentation du stress, trouble de l'humeur…). Ces problématiques ne sont pas méconnues par la plupart des parents mais restent cependant une source de conflit entre eux et leurs enfants et particulièrement chez les adolescents. Ces difficultés ont souvent des répercussions sur le comportement de l'adolescent en dehors du cercle familial. Dépourvus de solution, les parents n'ont pas toujours les réponses adaptées alors qu'ils ont un rôle essentiel dans l'éducation de leurs enfants.

L'association accorde beaucoup d'importance à entretenir du lien avec les parents mais à ce jour il est encore insuffisant. Nous avons essentiellement des échanges sur les modalités pratiques liées aux activités mais nous n'avons malheureusement pas assez d'échanges sur le suivi et l'évolution du jeune dans son parcours de vie. C'est pourquoi il nous est indispensable de nous rapprocher davantage des familles autour d'un projet qui vise à :

- Renforcer notre lien avec les familles
- Articuler les temps d'animation entre un pôle famille et le pôle jeunesse
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des adolescents
- Répondre dans la mesure du possible aux problématiques familiales repérées sur la commune.

Ces dernières années, nous avons attaché un intérêt particulier à la participation et l'intégration des familles socialement en difficulté pour favoriser l'inclusion sociale et compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès aux loisirs. Il est difficile d'identifier toutes les familles concernées mais il reste indispensable de poursuivre notre action dans ce sens et ainsi pérenniser cette démarche en renforçant davantage le travail avec les partenaires sociaux.

L'association a également renforcé ses collaborations avec des acteurs du territoire (collège, écoles, centres socioculturels, associations…) sur différents projets. Nous faisons le constat que sur un certain nombre de domaines, il existe une réelle méconnaissance des pratiques des uns et des autres. Un travail en réseau s'avère indispensable pour mutualiser nos compétences et renforcer davantage nos actions dans les domaines de l'éducation et dans l'accompagnement des parents dans leur fonction parentale.

LE PROJET

Le projet associatif cherche à répondre aux enjeux mis en avant par le diagnostic du territoire et s'inscrit dans la stratégie de développement de l'association. Ainsi il vise à davantage de coordination et de transversalité entre l'animation auprès des habitants, des familles et l'action éducative menée auprès du public jeune.

Le projet associatif souhaite mettre les habitants et les partenaires au cœur du projet en leur offrant un pouvoir d'agir pour développer des actions intergénérationnelles, d'insertion sociale et culturelle tout en gardant un point de vigilance sur notre dimension d'animation globale et éducative auprès du public jeune.

L'animation globale et de coordination

1. Les besoins identifiés

Principaux besoins identifiés	Publics concernés	ORIGINE DES BESOINS			
		Attentes des habitants	Diagnostic du territoire	Point de vue des partenaires	Point de vue du Centre
Proposer des activités éducatives favorisant la mixité sociale, l'intergénération, la socialisation et le vivre ensemble.	Tout public		X	X	X
Faciliter l'accès aux loisirs et aux pratiques artistiques par une politique tarifaire attractive et de proximité afin de combler les inégalités.	Familles	X	X	X	X
Innover et diversifier les pratiques artistiques (poterie, dessin, jardinage…).	Public jeune	X			
Créer des espaces de rencontre et de participation.	Habitants (parents, enfants, adolescents) Bénévoles associatifs		X	X	X
Actions de sensibilisation à l'usage des écrans.	Public jeune	X	X	X	X
Actions de sensibilisation et de prévention à la santé par la pratique d'activités physiques.	L'ensemble des usagers	X	X	X	X
Actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.	L'ensemble des usagers	X	X	X	X

2. Les axes prioritaires du projet d'animation globale

Nous avons fait le choix de garder les axes prioritaires par rapport à l'ancien projet social. Les trois dernières années, avec une période d'interruption d'activités liée à la crise sanitaire de la COVID 19, n'ont pas été suffisantes pour ancrer notre projet sur le territoire et il nous semble pertinent de continuer dans ce sens.

Nous allons réajuster certaines activités et en développer de nouvelles pour être au plus près des attentes et des besoins des habitants.

AXE PRIORITAIRE 1 : Favoriser l'accès aux loisirs éducatifs

Proposer des activités de loisirs adaptées à notre public et accessibles au plus grand nombre.

Les objectifs	Actions (à titre indicatif)
- Ouvrir à la découverte culturelle, artistique et de loisirs de tout type. - Favoriser l'inclusion sociale des publics fragiles par la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs. - Valoriser le public au travers des compétences acquises. - Faciliter l'accès à l'information et à l'inscription sur les activités de l'association.	- Pérenniser la mise en place d'activités régulières, ALSH, pratiques artistiques… - Renforcer la collaboration avec les partenaires sociaux, les établissements scolaires et périscolaires. - Renforcer les animations de proximité en lien avec le secteur familial. - Maintenir une politique tarifaire en fonction du quotient familial. - Mise en place d'activités innovantes dans les domaines artistiques, environnementaux, multimédia et du sport. - Amélioration des outils de communication favorisant l'échange avec les familles.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Diversité des pratiques : Acquisition de nouvelles connaissances. - Taux de participation par rapport aux tranches du QF : Toucher un minimum de 10% de famille ayant un QF inférieur à 700. - Diversité des publics : Mixité garçon/fille, origines sociales des publics, intergénération. - Fréquentation : Régularité du public dans la participation aux activités sur l'année. - Lisibilité de l'information : Connaissance par le public des activités proposées au sein de l'association, efficacité des différents canaux d'information.	

AXE PRIORITAIRE 2 : Accompagner et promouvoir l'engagement citoyen

Susciter l'intérêt des habitants et particulièrement des jeunes pour la vie commune, les accompagner dans la prise de nouvelles responsabilités, dans leur engagement et leur participation à la vie locale.

Les objectifs	Actions (à titre indicatif)
- Permettre aux habitants d'être acteurs sur le territoire. - Encourager et accompagner les initiatives des habitants. - Accompagner et développer de nouvelles actions citoyennes et de solidarité.	- Mise en place de lieux de participation (journée citoyenne, jardin collaboratif, espace de discussion et de participation, accompagnement de projets de jeunes…) - Création d'un fond solidaire par la mobilisation de bénévoles facilitant l'accès

- Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation de l'autre dans sa différence. - Promouvoir la prévention et l'éducation à l'environnement et au développement durable, à la santé et aux multimédias. - Adopter une démarche écoresponsable.	aux loisirs pour les familles les plus fragiles. - Mise en place d'actions transversales entre les différents secteurs d'activités impliquant des publics de différentes origines sociales. - Pérenniser la formation des animateurs volontaires.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Mobilisation des habitants : Présence de bénévoles sur les évènements, projets, actions citoyennes - Implication des habitants : Participation dans les instances de concertation (pilotage, groupe de travail par projet…) - Diversité des actions de prévention et de sensibilisation : Intérêt du public aux thématiques développées, l'impact des actions sur le public (connaissance, changement de comportement…)	

AXE PRIORITAIRE 3 : Ouverture sur son territoire

Permettre aux habitants de s'approprier et découvrir l'ensemble du territoire, initier des rencontres et des actions d'animations.

Les objectifs	Actions (à titre indicatif)
- Rayonner sur l'ensemble de notre territoire d'intervention. - Participer à la promotion de la vie culturelle de notre territoire. - Développer et renforcer la collaboration et la mutualisation des moyens avec les acteurs du territoire (associations, CSC, EVS, écoles, médiathèques, périscolaires, collège, communes…) et s'associer sur des actions communes.	- Collaboration sur des projets communs (spectacles, journées festives, animations de quartiers, organisation de sorties …). - Mise en place de journées de rencontre autour de thématiques. - Consolider la mise en réseau de l'ensemble des acteurs.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Présence sur le territoire : nombre de communes couvertes par au moins une animation par année. - Projets mutualisés : Nombre de partenariats développés, pérennités des partenariats, complémentarité des partenariats.	

L'animation collective familles

1. Les besoins identifiés

Principaux besoins identifiés	Publics concernés	ORIGINE DES BESOINS			
		Attentes des habitants	Diagnostic du territoire	Point de vue des partenaires	Point de vue du Centre
Concilier les différentes dimensions de la parentalité et trouver un équilibre vie professionnelle/familiale/ personnelle.	Familles	X	X		
Accompagnement global et coordination des interventions autour des actions liées à la parentalité.	Partenaires, parents			X	X
Lieux de rencontre et d'échange favorisant le lien inter familial.	Familles	X	X	X	X
Renforcer le lien parent/enfant pour instaurer un climat de confiance.	Jeunes 10 à 15 ans, parents	X	X	X	X
Création de lieux de participation et de concertation à destination des parents.	Partenaires, parents	X	X	X	X
Actions collectives sous forme de conférence, ateliers parents/ enfants, groupes de discussion…	Jeunes 10 à 15 ans, parents	X	X	X	X
Actions de sensibilisation à l'usage des écrans et à la santé.	Enfants et jeunes 6 à 15 ans, parents	X	X	X	X
Davantage de lien entre les parents et les écoles/collège.	Parents, corps enseignant	X	X	X	
Soutien aux familles à l'accompagnement à la scolarité.	Jeunes 10 à 15 ans, parents, association de parents d'élèves	X	X	X	
Prise en compte des problématiques des familles les plus fragiles.	Familles		X	X	X
Adapter les modes d'accueil pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.	Familles	X	X		
Communication des actions autour de la parentalité.	Tout public	X			X

2. Les axes prioritaires du projet famille

AXE PRIORITAIRE 1 : Soutenir la fonction parentale

Les parents du territoire se sentent préoccupés par leur relation avec leurs enfants (quand ces enfants ont entre 10 et 17 ans) et dans un deuxième temps mentionnent leurs difficultés à trouver un équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle.

Les objectifs généraux	Actions (à titre indicatif)
- Accompagner les familles dans leur rôle d'éducation parentale en proposant des temps de rencontre, d'échange et d'entraide. - Renseigner les familles sur des questions liées à l'usage des écrans et à la santé en général. - Faciliter l'accès à l'information sur les questions liées à la parentalité : développer la communication externe et utiliser de nouveaux vecteurs. - Améliorer la vie quotidienne des familles par le biais de services et de prise en compte de l'articulation des temps de vie.	- Mise en place de lieux d'échange (café des parents, théâtre forum, soirées thématiques, conférences…). - Accompagner les parents à l'accompagnement à la scolarité (préparation à l'entrée en 6ème, soutien à l'organisation des devoirs, aide matérielle…). - Support de communication destiné aux familles. - Adaptation des horaires des accueils de loisirs des congés scolaires.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Participation des familles : Fréquentation et nombre de familles différentes. - Satisfaction et implication des participants : Fréquence et diversité des échanges sur l'éducation entre parents et professionnels. - Échanges d'expérience : Fréquence et diversité des échanges sur l'éducation (Préoccupations abordées, réponses aux questions, conseils entre parents, observation et compréhension des besoins de l'enfant,…). - Qualité de vie des familles : Impact de notre offre de loisirs sur la gestion du quotidien des familles.	

AXE PRIORITAIRE 2 : Maintenir et renforcer les liens sociaux et familiaux

Les enfants du territoire sont majoritairement en famille pendant leur temps libre (après l'école, les mercredis après-midi, pendant les vacances). L'usage du numérique semble y occuper une place non négligeable. Il s'agit alors d'aider les familles demandeuses à (re)créer du lien intrafamilial et aussi du lien inter-familial.

Les objectifs généraux	Actions (à titre indicatif)
- Faciliter la participation des parents à des temps collectifs et de partage entre familles. - Renforcer les liens au sein des familles en proposant des temps partagés contribuant à leur épanouissement. - Favoriser le lien entre parents et écoles /collège. - Favoriser l'inclusion sociale des familles les plus fragiles.	- Mise en place d'un comité de parents et définition d'un programme annuel. - Ateliers parents/enfants (activités artistiques et sportives, jardinage, bricolage, jeux de société…). - Sorties et vacances en familles. - Animations de quartier, évènements festifs, journée portes ouvertes.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Participation des familles : Fréquentation et nombre de familles différentes, assiduité et fidélisation. - Socialisation et relations interfamiliales : Qualité des échanges entre les enfants et entre les parents (lien d'amitié, lien d'entraide, création d'un réseau entre familles…). - Évolution dans le quotidien des familles : Impact sur la relation parent - enfant (moment privilégié, communication apaisée, valorisation de l'enfant).	

AXE PRIORITAIRE 3 : Structurer un réseau d'acteurs autour du projet famille

Le territoire a un tissu associatif riche mais leurs champs d'intervention sont parfois mal connus. Il est judicieux de créer du lien entre ces acteurs pour leur permettre d'agir en synergie.

Les objectifs généraux	Actions (à titre indicatif)
- Permettre l'émergence d'un réseau d'acteurs autour du projet famille. - Impulser une dynamique partenariale pour agir en cohérence et en complémentarité afin de répondre aux besoins des familles. - Permettre la fluidité de l'information entre acteurs et familles.	- Identification des acteurs et connaissance des pratiques de chacun. - Mise en réseau des acteurs pour optimiser les actions en faveur des familles (aides aux familles les plus fragiles, expertise sur thématiques, collaboration sur projets …). - Mise en place d'outils internes facilitant le flux d'information.
Critères / Indicateurs d'évaluation	
- Relation partenariale : Meilleure connaissance entre les partenaires, création de lien et d'entraide. - Création de projets : Temps de festivité et de loisirs permettent la rencontre entre les différents acteurs. - Communication partenaires / et familles : qualité des outils de communication (newsletter, réseaux sociaux, flyer …).	

Pour chaque action réalisée, une fiche action sera rédigée en indiquant les objectifs opérationnels, le contenu, les moyens mis en œuvre, les partenariats, l'échéancier ainsi que la méthode d'évaluation et les résultats attendus.

LES PARTENAIRES

Les partenaires institutionnels

La Communauté d'Agglomération d'Haguenau : créée depuis le 1er janvier 2017, la CAH s'est dotée de la compétence jeunesse pour assurer la continuité de la politique jeunesse menée par l'ancienne Communauté de Communes. Au travers de son projet territorial pour la jeunesse, elle définit des orientations politiques en direction du public jeune (collégiens) dans lesquelles s'inscrit notre association.
Notre association est liée à la CAH par une convention d'objectifs et de moyens. Elle est l'un des principaux financeurs de l'association.

La ville de Brumath : Les services de la ville sont présents dans le fonctionnement de notre quotidien pour assurer de multiples tâches (réservations et mise à disposition de salles, interventions des services techniques pour la mise à disposition de matériel ou réparations de tous types).

La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin : La CAF est un partenaire financier qui apporte son soutien au travers de prestations de services dans le cadre des accueils de loisirs, mais apporte également un soutien financier pour la logistique et le pilotage de l'animation globale de la structure et un soutien financier de projets d'investissement.
Une convention triennale est contractualisée avec à la clé un agrément « Centre Social » reconnaissant notre action sur le territoire d'utilité sociale.

La Collectivité Européenne d'Alsace : Depuis quelques années, cette collectivité nous accorde sa confiance en soutenant notre action par une aide financière de fonctionnement. Cette aide est contractualisée par un contrat d'objectifs dont les orientations sont en accord avec notre projet social.

Le FONJEP : Le FONJEP (Fond pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire) est une association qui réunit des financeurs publics. Il a pour mission principale de soutenir des projets associatifs en facilitant la rétribution de personnels permanents qualifiés dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'association s'est vu accorder une aide financière sur deux postes depuis quelques années déjà.

Les partenaires de l'animation et de la vie sociale

Partenaires	Actions communes en cours ou envisagées	Contribution de l'association
Section AGF – Espace Momm (EVS)	Lien existant de longue date, mais peu exploité. Volonté de redynamiser ces liens afin de mutualiser la promotion de nos activités et développer de nouvelles actions communes à destination des habitants, parents et adolescents.	Participation et échange avec les bénévoles de la structure. Proposition d'actions complémentaires à celles de l'AGF. Implication d'Horizons Jeunes lors d'une journée jeux organisées à Mommenheim.
Écoles	Intervention dans les classes de CM1 et CM2 autour de	Animation et encadrement Logistique (mise en place des

	l'environnement et du sport. Mise en place d'action sur la parentalité.	infrastructures). Coordination
Collège	Animation d'un club jeux dans l'enceinte du collège. Projets artistiques en lien avec L'établissement. Actions de prévention et de sensibilisation sur des sujets sociétaux (environnement, éducation à l'image et aux médias, harcèlement…). Accompagnement des familles à l'aide aux devoirs	Animation deux fois par semaine. Intervention pédagogique et coordination. Intervenants extérieurs spécifiques à la discipline. Animation et encadrement de débat avec élèves. Apport d'outils (expo, documentations…). Coordination de projets Coordination du dispositif
Périscolaires	Mise en place d'actions sur la parentalité. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement.	Coordination Coordination et encadrement
Médiathèque	Programmation thématique sur des sujets sociétaux en rapport avec la jeunesse (exposition, ateliers artistiques, conférence-débat…).	Salariés, animation d'ateliers artistiques, média. Apport d'outils (expo, documentations…). Intervenants extérieurs conférence-débat.
FDMJC Alsace	Projets d'animations inter secteurs (camp de danse).	Animation et organisation logistique. Mise à disposition d'infrastructures. Mise à disposition de moyens matériels.
Associations locales (sports et loisirs) et centres sociaux du territoire	Participation à des événements locaux (projets de spectacles, forum des associations…). Mutualisation de stages sportifs. Mutualisation de moyens.	Coordination ou participation aux évènements. Coordination. Mise à disposition de moyens matériels. Gestion logistique et matérielle.
Centre médico-social	Mise en relation avec les familles. Temps d'échange sur des besoins concernant des familles en difficulté. Offre d'activités de loisirs aux familles en difficulté.	Structure d'accueil Aides financières

Associations de prévention, service de protection de l'enfance	Mise en relation avec les familles. Offre d'activités de loisirs aux familles en difficulté.	Structure d'accueil. Aide financière
Associations caritatives et solidaires (Caritas, Croix Rouge, l'Olivier)	Mise en relation avec les familles. Offre d'activités de loisirs aux familles en difficulté. Mise en place d'atelier parents/enfants au sein des structures partenaires.	Structure d'accueil. Aide financière Coordination et animations familiales
Le CCAS	Pilotage de l'action à destination des familles	Coordination
Bailleur social Habitat de l'Ile	Contractualisation une convention de partenariat. Communication auprès des familles locataires sur l'offre de loisirs. Apport d'aides financières par le bailleur.	Structure d'accueil. Coordination et animations familiales
EHPAD la Grafenbourg	Mise en place d'activités intergénérationnelles au sein de l'établissement à raison d'une fois tous les deux mois.	Mise en place d'animation auprès des personnes âgées (jeux, média, artistique).

LES RESSOURCES INTERNES

1. Le fonctionnement de la vie du centre

Dénomination de l'association nom et sigle) :	Association HORIZONS JEUNES
Date de création :	Août 1998
Nombre de membres :	300

Personnes morales adhérentes :
Communauté de Communes d'Agglomération de Haguenau
Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace

Composition du conseil d'administration

Prénom NOM	Fonction	Collège (associations, habitants, …)	Année d'entrée au CA
BAMBACH STAATH Eliane	Administrateur	Habitant	2000
CONNAN Erwan	Administrateur	Habitant	2019
FRAUNHOFFER Mireille	Administrateur	Habitant	2012
GRUSSENMEYER Emilie	Administrateur	Habitant	2022
GWISS Jean Luc	Administrateur	Élu local	2020
JEGOUZO Claude	Administrateur	Élu local	2020
LAZARUS Marc	Administrateur	Habitant	2020
PAULEN Marie Claude	Administrateur	Élue locale	2014
PITSILIS Ariane	Administrateur	Habitant	2023
REINNER – RICATEAU Eric	Président	Habitant	2022
SCHNEIDER Tina	Administrateur	Habitant	2015
STAUB Anne	Administrateur	Habitant	2020
SUPLON Jasmine	Administrateur	Habitant	2014
WENDLING Sophie	Secrétaire	Habitant	2019
WOELFFEL Véronique	Trésorière	Habitant	2013

Composition du bureau

Prénom NOM	Fonction	Collège (association, habitant, …)	Année d'entrée au bureau
REINNER – RICATEAU Eric	Président	Habitant	2022
Sophie WENDLING	Secrétaire	Habitant	2019
Véronique WOELFFEL	Trésorière	Habitant	2013
Nombre de réunions par an	- 10 réunions de bureau, soit une par mois excepté les congés d'été - 3 réunions du Conseil d'Administration - 1 Assemblée Générale		

Date de la dernière assemblée générale :	23 juin 2023
Nombre de participants :	Moyenne de 80 personnes

Union, fédération ou réseau auxquels est affiliée l'association (nom complet et sigle) :

Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace : FDMJC Alsace

2. L’organigramme de la structure

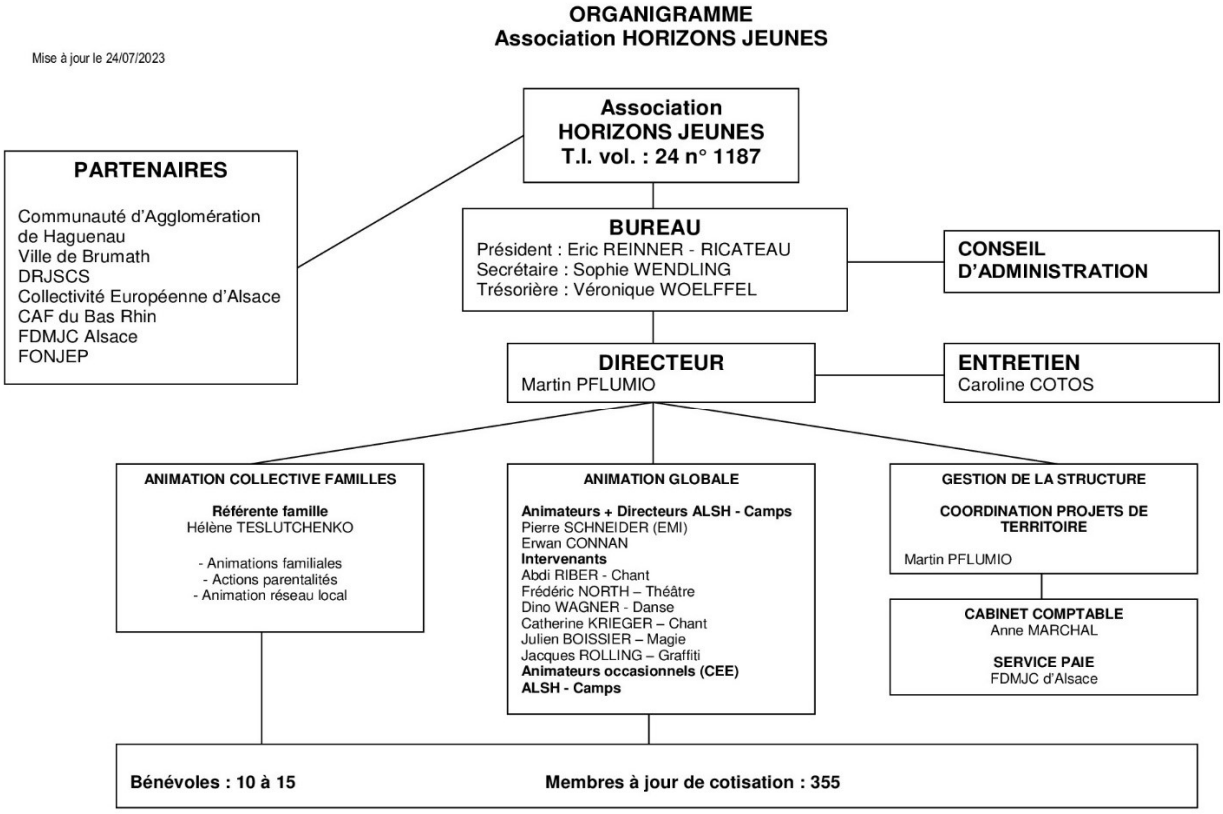

Les délégations

Présidente :
- Signature des conventions
- Signature des contrats de travail
- Signature congés du personnel
- Dépenses d’un montant illimité

Trésorière :
- Dépenses d’un montant illimité

Directeur :
- Signature des conventions de stages et de formations
- Signature des contrats de travail CEE
- Signature congés du personnel de moins de 3 jours
- Dépenses d’un montant inférieur à 5 000,- €

En annexe : la carte mentale

3. Les ressources humaines

Fonction	Année d'embauche	Qualification (diplôme) à l'entrée dans la fonction	Formation suivie depuis l'entrée en fonction	Qualification actuelle
PILOTAGE				
Directeur à temps plein	Embauche : 1998 Fonction : 2006	BEESAPT / BEESAN	DEFA	DEFA
LOGISTIQUE				
Agent d'entretien à temps partiel	2017	/	/	/
ACTIVITÉS				
Animateur jeunes à temps plein	2017	Licence sciences de l'éducation	Formations non qualifiantes	Licence sciences de l'éducation
Animateur jeunes à temps plein	2024 (Alternance en 2023)	/	BPJEPS Environnement en cours	En formation
Référente famille	2019	DUT carrières et sociales Option : animation sociale et socioculturelle	Formations non qualifiantes	DUT carrières et sociales Option : animation sociale et socioculturelle
En période de congés scolaires, l'association emploie des animateurs titulaires ou stagiaires BAFA pour assurer l'encadrement des ALSH. Pour certaines activités, l'association fait appel à des intervenants extérieurs pour assurer l'encadrement pédagogique.				

Membres du conseil d'administration

Responsabilités assurées et animation(s) ou activité(s) prise(s) en charge
Les membres assurent essentiellement leur fonction d'administrateur. Certains participent ponctuellement à l'organisation d'évènements liés aux activités de l'association. Mobilisation des membres lors d'opération autofinancement à destination du fonds de solidarité.

Bénévoles (les personnes qui contribuent régulièrement aux activités)

Animation(s) ou activité(s) prise(s) en charge
5 à 15 bénévoles selon les évènements : - Participation à l'organisation des évènements - Mobilisation des membres lors d'opération autofinancement à destination du fonds de solidarité
10 à 15 bénévoles : Gestion et entretien du jardin pédagogique
5 bénévoles : Implication dans l'organisation d'animations familiales (accompagnement lors de sorties, préparation de soirées thématiques, fêtes de quartier…)
Des animateurs occasionnels (étudiants titulaires BAFA) participent ponctuellement et bénévolement à diverses activités de l'association (organisation de sorties, travaux projets de jeunes, manifestations…). Le nombre est variable d'une année à l'autre.

4. Le plan de formation pluriannuel

Période du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2025

Salariés et bénévoles concernés			Lien avec le projet social	Action de formation		
Fonction	Secteur d'activités	Qualification		Intitulé de l'action	Nbre d'heures	Coût total
Animateur jeunesse	EIM	Licence STAPS	Sensibilisation à l'usage des médias et des réseaux sociaux	Éducation aux médias et aux outils numériques d'information et de communication	28	1200 €
Animateur jeunesse	Environnement et développement durable	BPJEPS environnement	Sensibilisation à l'environnement. Animation d'un jardin pédagogique (club jardin, atelier parents/enfants)	Animer un jardin collectif et partagé	21	900 e
Référent famille	Famille	DUT carrières et sociales	Accompagnement familles	Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale	30	950 €
				Animer un groupe de parole	20	790 €
				La posture de l'accueillant (accueil des familles)	20	675 €
Président				Responsabilité de l'association et des dirigeants	6	Gratuit
Trésorier				Le mécénat	6	Gratuit
Nbre de salariés		3		Sous-total	125	
Nbre de bénévoles		2		% de la masse salariale		7%

5. Les moyens matériels

Les locaux :

Localisation	Superficie	Titre d'occupation	Utilisation permanente ou occasionnelle
13, place Geoffroy Velten, 67170 BRUMATH	160 M2	Siège administratif de l'association	Utilisation permanente
L'association est propriétaire d'un bâtiment modulaire de 35m2, destiné à l'animation et à l'accueil de petits groupes. Des locaux d'animation sont mis à disposition de l'association à titre gratuit. Ces locaux sont utilisés selon les besoins et en fonction d'un planning d'occupation. L'association dispose d'un jardin pédagogique dont le terrain est mis à disposition par la commune.			

L'organisation de l'accueil :

- Mise en place de permanences hebdomadaires ouvertes à tout public (lundi et jeudi de 17h00 à 19h00 et mercredi matin de 11h00 à 12h00)
- Accueil téléphonique
- Prise de rendez-vous individuel
- Accueil des publics jeunes sur les lieux d'activités

L'équipement (informatique, reprographie…)

- Parc de 6 ordinateurs
- Un photocopieur, scanner, imprimante couleur
- Un vidéo projecteur
- Sonorisation
- Un ensemble de matériel pédagogique (sport, bricolage, percussion, camping…)
- Un ensemble de matériel festif, tonnelles, barbecue, brasero, four à tartes flambées…
- Un jardin équipé d'une serre, d'un abri de jardin, d'un espace de rangement avec de l'outillage de jardin.
- Mise à disposition par la Communauté d'Agglomération d'un véhicule 9 places
- Deux remorques avec attelages

Les modalités de mises à disposition d'autres associations ou familles de salles ou du matériel de l'association.

L'association n'est pas propriétaire des locaux qu'elle occupe et de ce fait elle ne peut pas les mettre à disposition d'autres structures ou familles.
Le cas échéant, nous mettons du matériel pédagogique à disposition d'associations ou d'écoles du territoire.